



SYNDICAT DE L'ORGE



ORGE ET YVETTE

gestion et prévention des inondations

*Université du Temps Libre Essonne
Epinay-sur-Orge
23 septembre 2025*



DONNÉES GÉNÉRALES

Jean-Marc BOUCHY, Directeur général du Syndicat de l'Orge

SURVEILLANCE DES COURS D'EAU ET GESTION DE CRISE

Julie DUFOURD, Directrice générale adjointe prévention du risque inondation, Syndicat de l'Orge,

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA MÉRANTISE ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS, TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'YVETTE ET DES ZONES HUMIDES CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ PARIS SUD, RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

Jérôme ROZANSKI, Service milieux naturels, Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette,

PARTICULARITÉS DU BASSIN DE L'YVETTE, ACTIONS DE PRÉVENTION INDIVIDUELLES OU LOCALES

Séverine COLLOMB, Directrice générale adjointe, Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette,



SYNDICAT DE L'ORGE

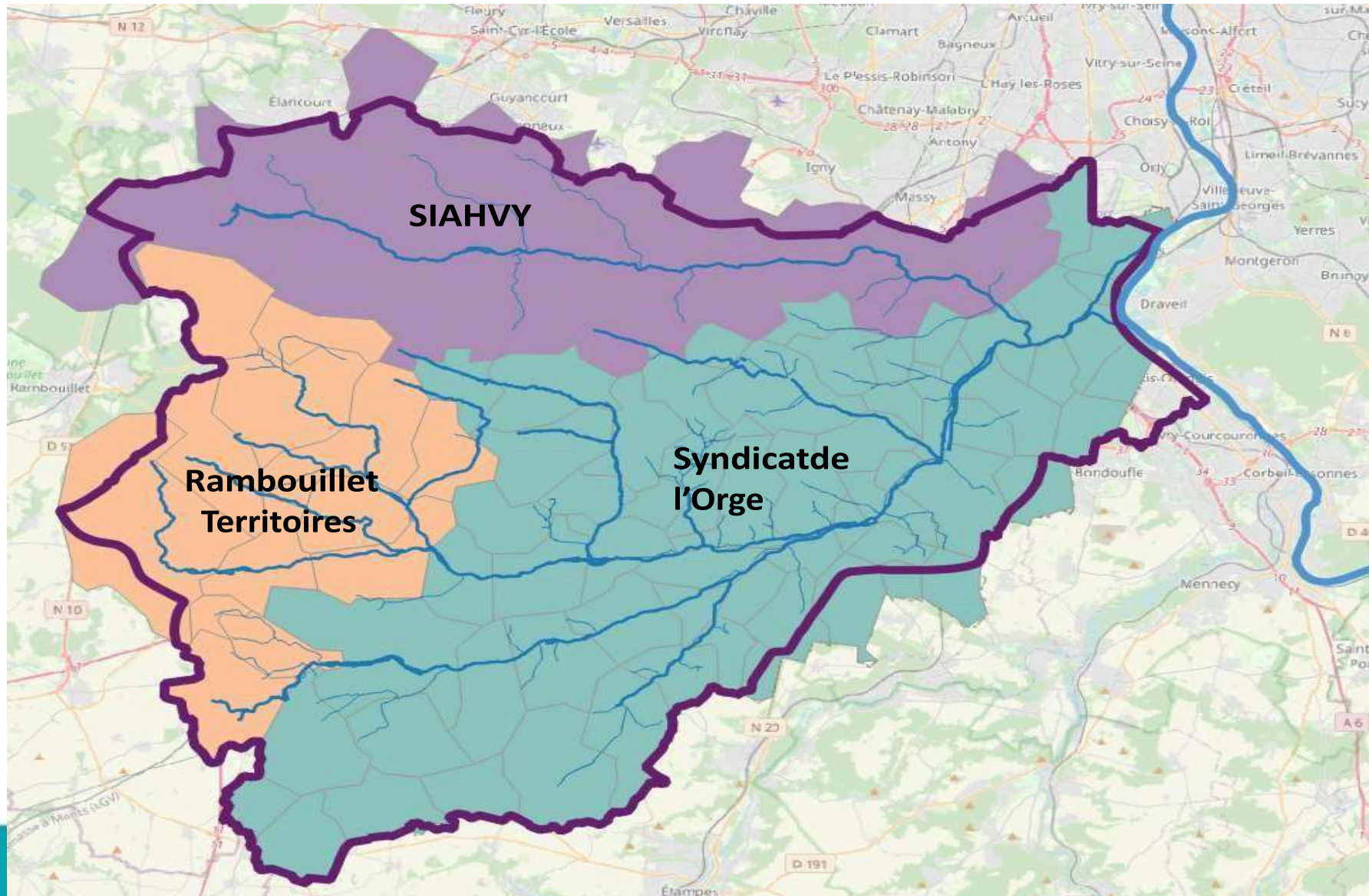
DONNÉES GÉNÉRALES

Jean-Marc BOUCHY
Directeur général du Syndicat de l'Orge

Le bassin versant Orge-Yvette

3 acteurs "GEMAPI"

(Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)



Compétences des 2 Syndicats de rivière et d'assainissement

- **Atteinte d'un bon état écologique des cours d'eau (2027)**
 - Qualité physico-chimique et lutte contre les pollutions
 - Qualité morphologique des cours d'eau
 - Travaux de renaturation, restauration de la continuité écologique aquatique
- **Gestion écologique des fonds de vallées**
 - Suivi, gestion, entretien
 - Trames vertes et bleues, continuités écologiques
 - Zones humides
 - Ouverture de sites au public
- **Prévention des inondations**
 - Gestion hydraulique et des bassins de retenue
 - Sensibilisation, alerte
 - Prévisions,
 - Plan de gestion hydraulique
 - Réduction des vulnérabilités
- **Gestion de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales**
 - Collecte et transport des eaux usées
 - Stations d'épuration
 - Contrôle et mise en conformité des mauvais branchements



Luttes contre les pollutions



Fioul

Eaux usées



Restauration morphologique des cours d'eau

- Réouverture de cours d'eau



Exemple de la
Salle mouille à
Marcoussis



1 an après, une
rivière vivante

Restauration morphologique des cours d'eau



*Retrait de
clapets à
Athis Mons*



*Retrait de béton d'Il de l'Orge à Morsang sur Orge en
1997 (l'Orge est encore bétonnée à Savigny sur Orge)*

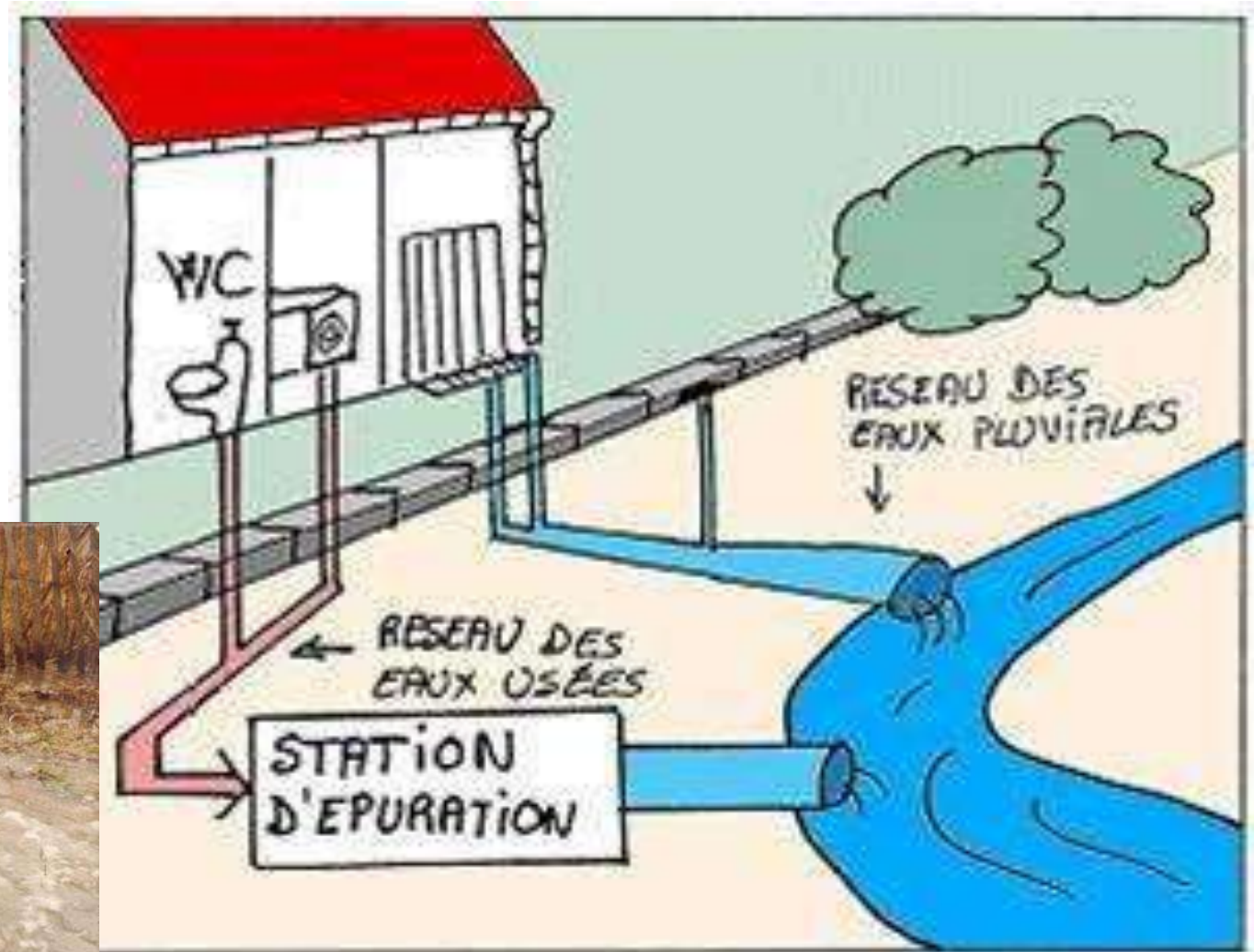
Entretien,propreté,nettoyage



Promenadesetpasserelles

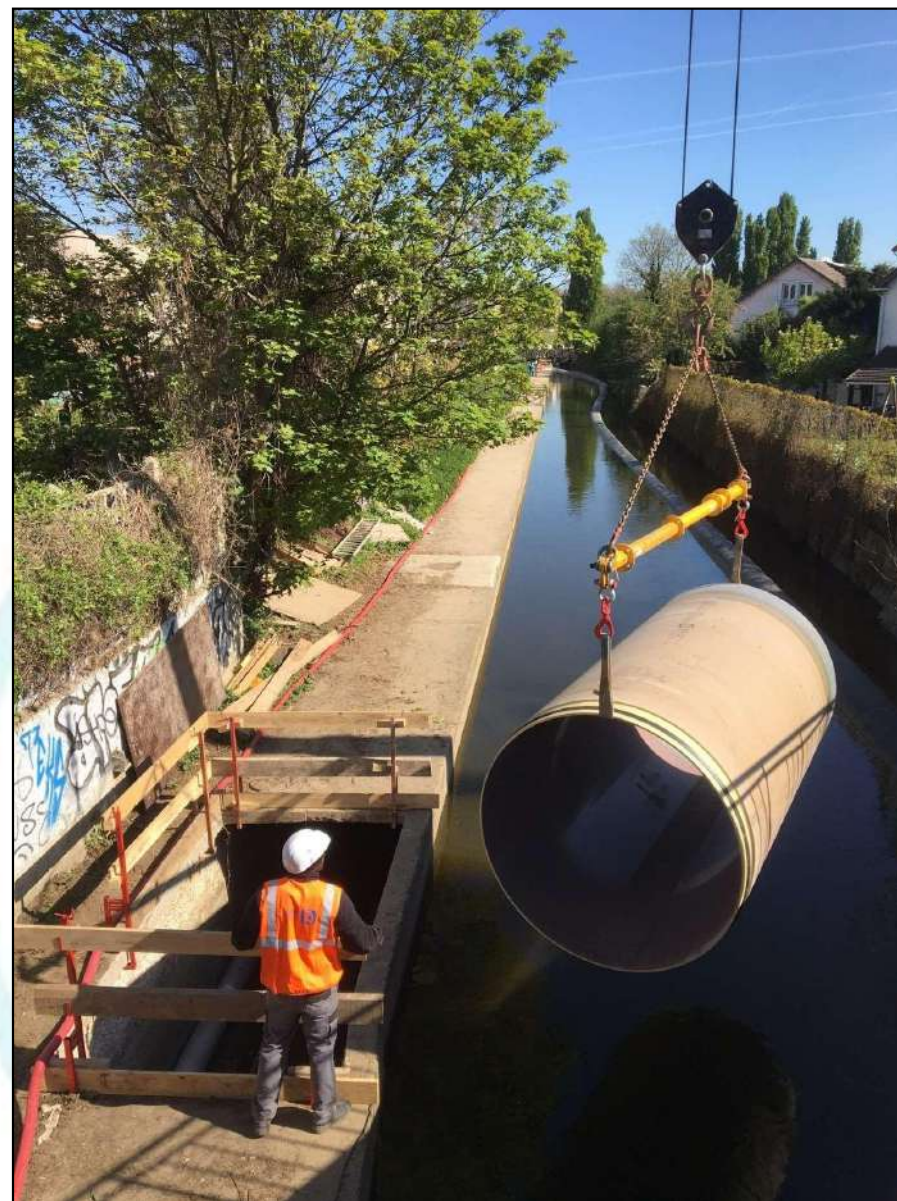


Gestion des réseaux d'assainissement et contrôle des branchements en assainissement



Deseauxuséesdansleseauxpluviales!

Gestion des réseaux de transport d'eaux usées



Gestion des stations d'épuration

Filtre planté de roseaux à Janvry



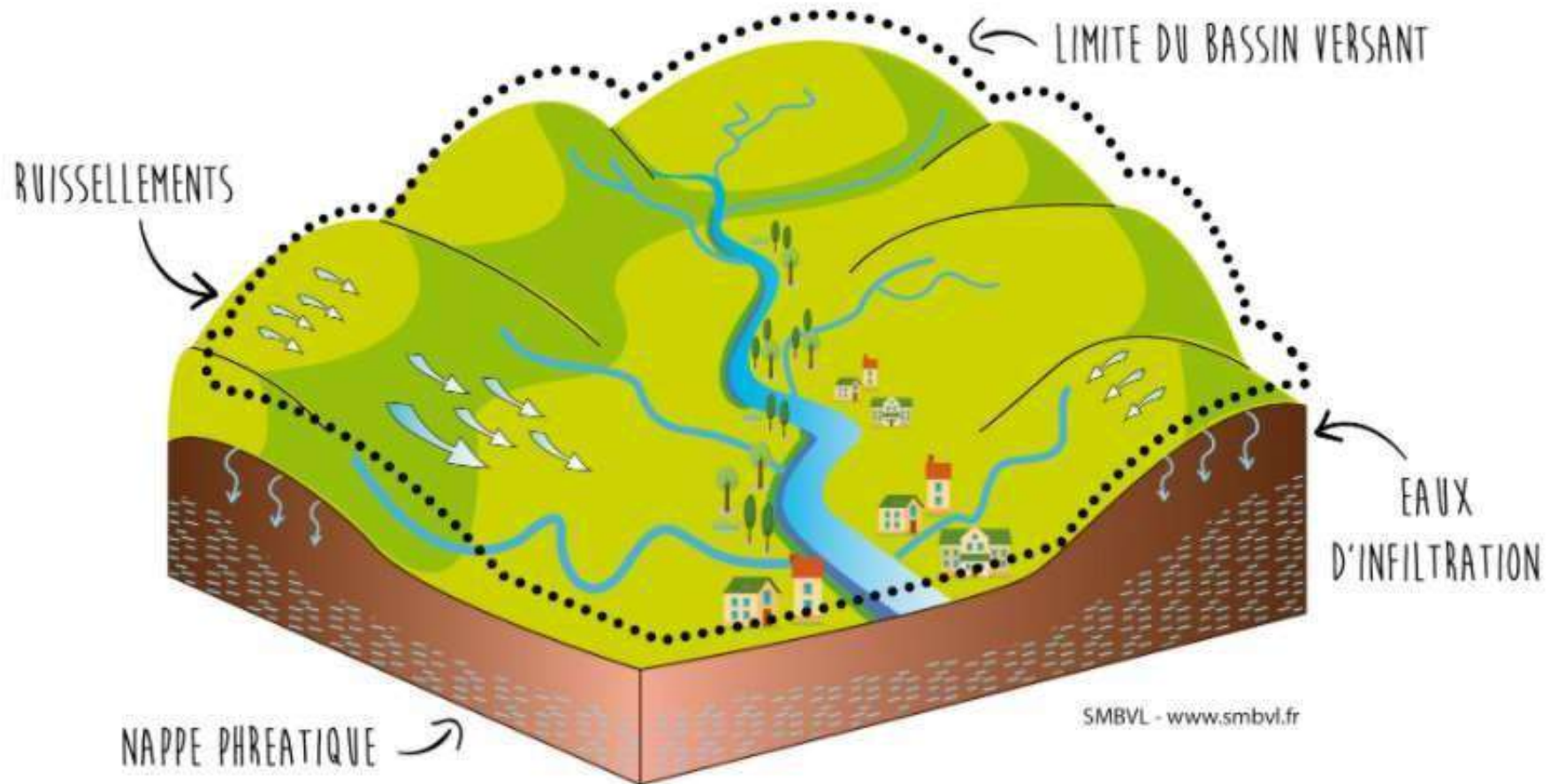
Quelques notions sur les crues et les inondations

- *Le bassin versant*
- *Crues et inondations*
- *Occurrences*
- *Le cas de la Seine*
- *Des lois pour mieux prévenir*



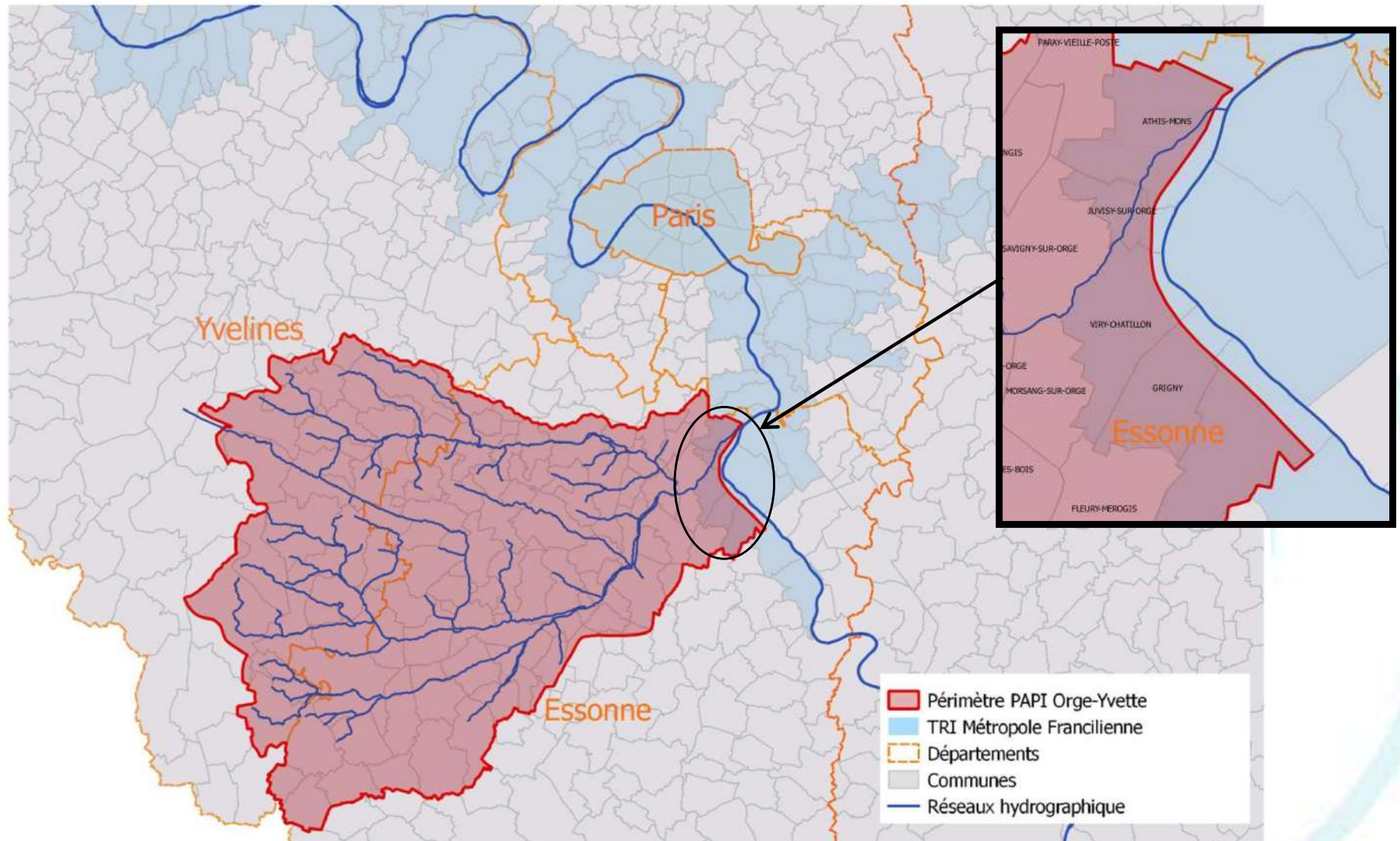
Qu'estqu'une crue?

Al'origine:un bassin versant



Le bassin versant de l'Orge Yvette

950 km², 850 000 habitants



Qu'est qu'une crue? - Définitions

INONDATION : submersion temporaire par l'eau d'une zone habituellement hors d'eau, quelle qu'en soit l'origine.

Confondue avec la **CRUE** augmentation plus ou moins durable du débit et des niveaux d'une rivière ou d'un fleuve.



Aléa

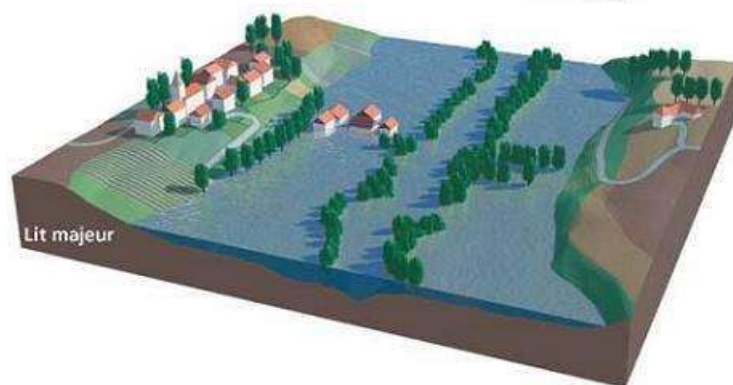
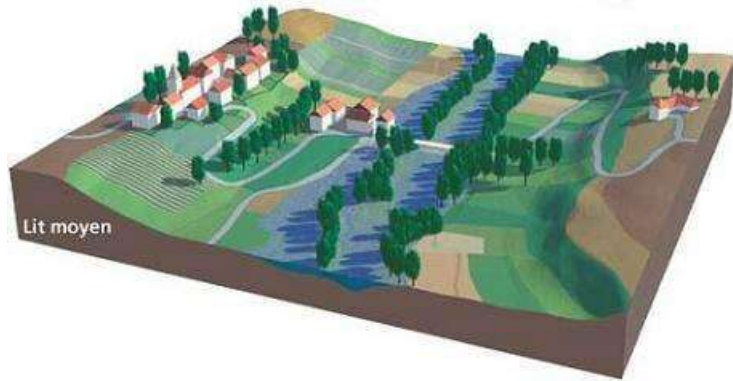
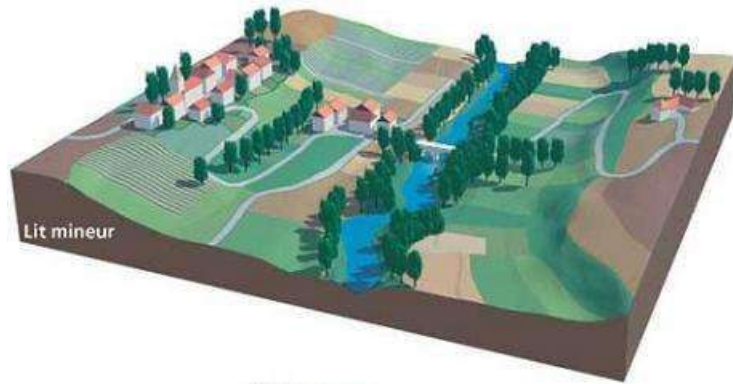
x

Enjeux

=

Risque

Litmajeur, litmineur?



Litmineur

3 méthodes pour connaître le lit majeur :

- Crues historiques
- Modélisation hydraulique
- hydrogéomorphologie

Litmajeur

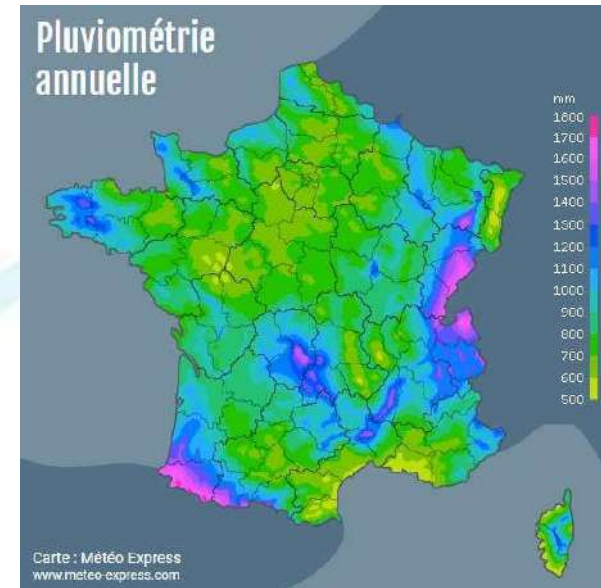
Qu'est qu'une crue?

Al'origine: des conditions naturelles

Superficie du bassin versant, relief, géologie, pluviométrie



Relief



Pluviométrie

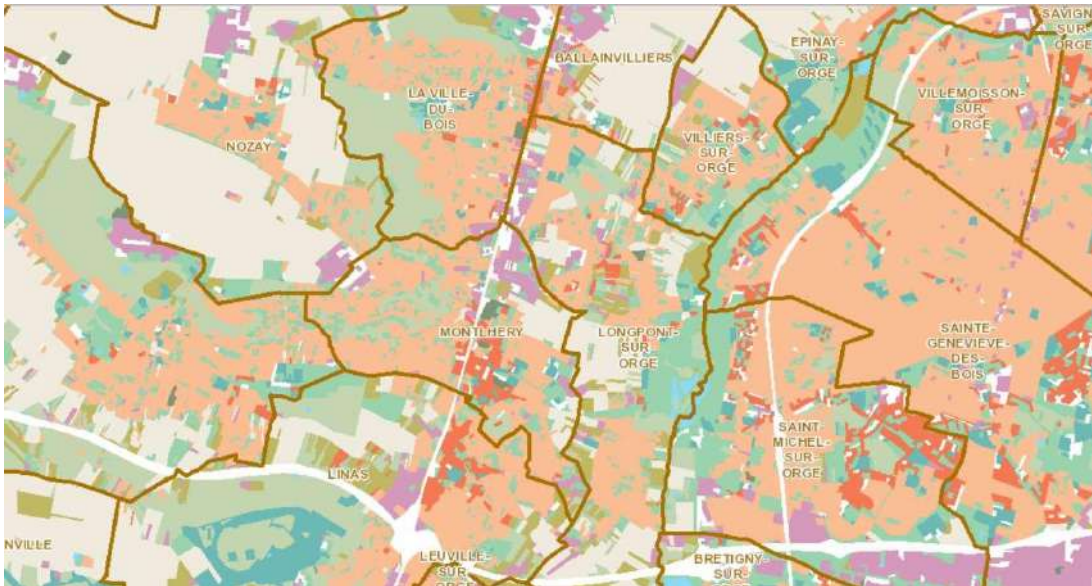


Géologie

Qu'estqu'une crue?

Des facteurs anthropiques

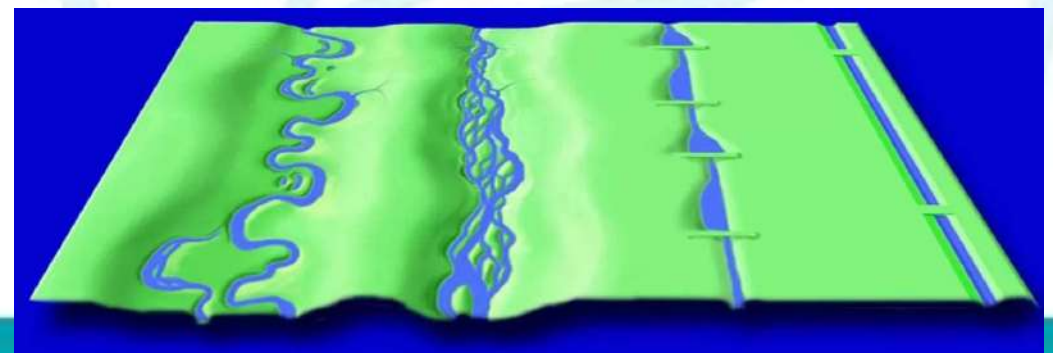
Modèle d'occupation du sol



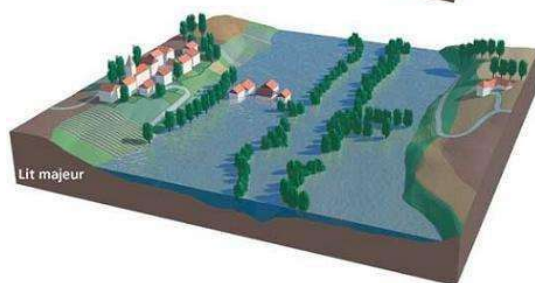
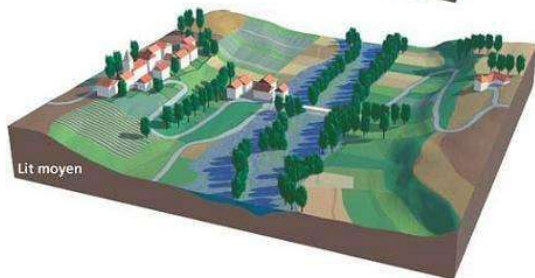
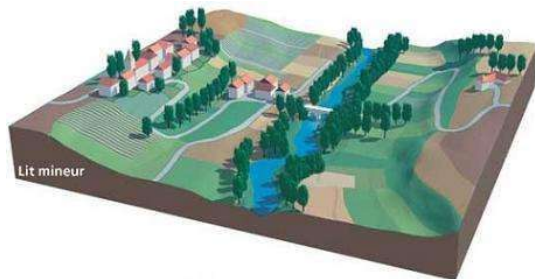
Imperméabilisation



Hydromorphologie, rivière refaçonée par l'homme



Qu'estqu'une crue?—L'occurrence (fréquence)



La période de retour des crues :

Crues fréquentes (1 à 2 ans)

Crues moyennes (10 à 20 ans)

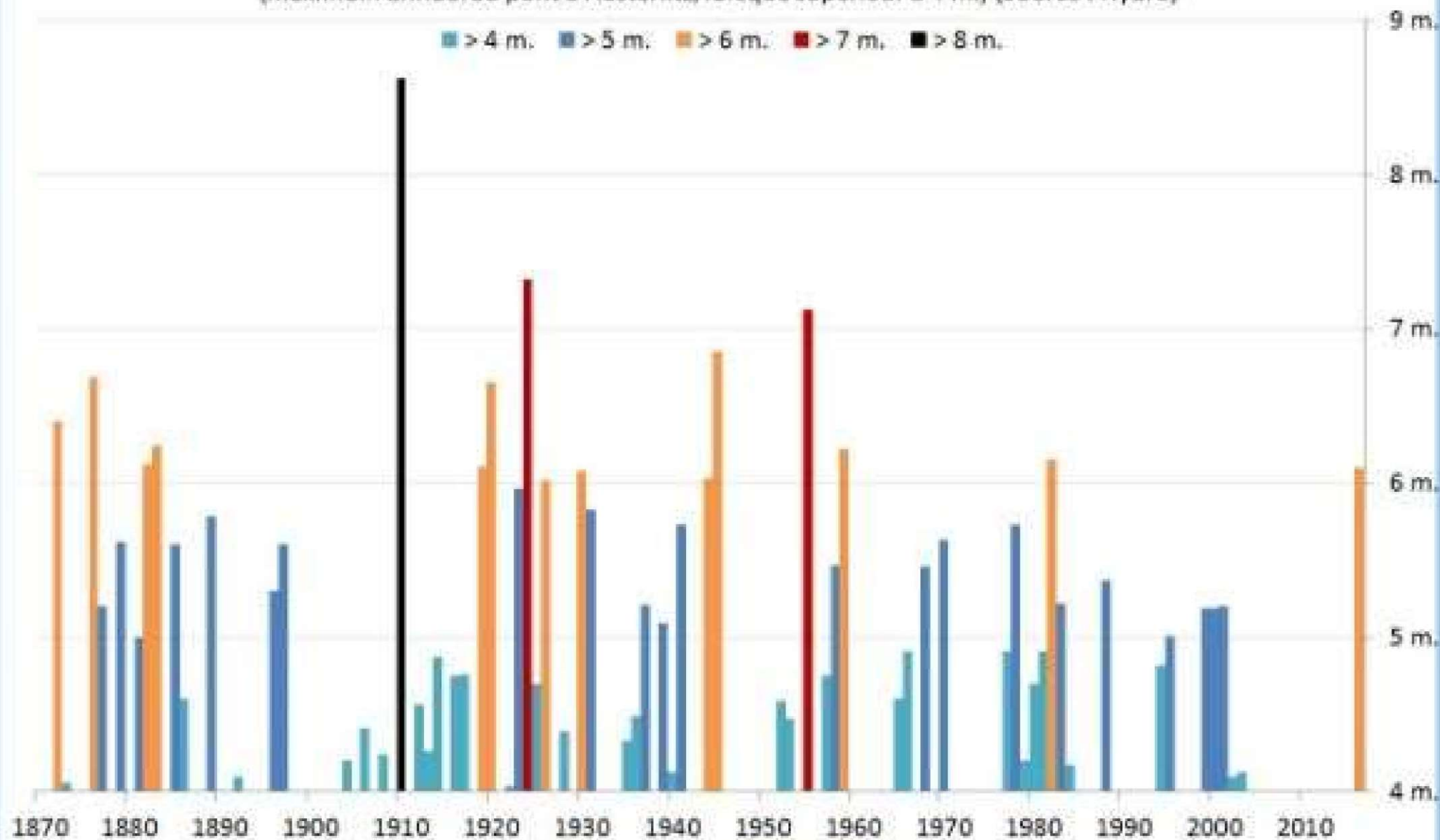
Crues majeur (100 ans)

Crues maximales vraisemblables
(intégralité du lit majeur)

Crues de la Loire les plus importantes ont eu lieu en l'espace de 20 ans au cours du XIXe siècle : en 1846, 1856 et 1866 avec une occurrence **150 ans**.

Hauteur maximale de la Seine à Paris, 1870-2016

(maximum annuel au pont d'Austerlitz, lorsque supérieur à 4 m.) (Source : Hydro)



PARIS

LA CRUE 2016 COMPARÉE À CELLE DE 1910

La hauteur de la Seine à Paris, pont d'Austerlitz



9 mètres

8
7
6
5
4
3
2
1
0



Crue centennale de la Seine, la règle des 3:

Montée finale: 3 jours

Décrue: 3 semaines

Nettoyage, réparations d'urgence: 3 mois

Remise en état: 3 ans

Coût: 3 points de PIB

En Ile de France,

2M de personnes très impactées

64% des personnes n'ont pas conscience d'être en zone inondable



Evolution des lois

- *Drame du camping du Grand Bornand en 1987, qui a fait 23 morts*
- *Crue de l'Ouveze à Vaison la Romaine en 1992, qui a fait 37 morts*

loi Barnier sur la protection de l'environnement en 1995

Principe de précaution et principe de prévention



DelaFautesurMeràlaGEMAPI

LatempêteXynthia touchaitlescôtesfrançaisesle26février2010et causelamortde47personnesdont29àlaFautesurMer



*gestiondesmilieuxaquatiquesetla
préventiondesinondations(GEMAPI).*

27 janvier 2014

Loidemodernisationdel'actionpubliqueet
d'affirmationdesmétropoles(**MAPTAM**)
quiattribueaubloccommunal(communes
etintercommunalités)unecompétence
cibléeetobligatoirepourla:

Suiviedelaloi **NOTRe** (Nouvelle
Organisationduterritoire)du7août2015.



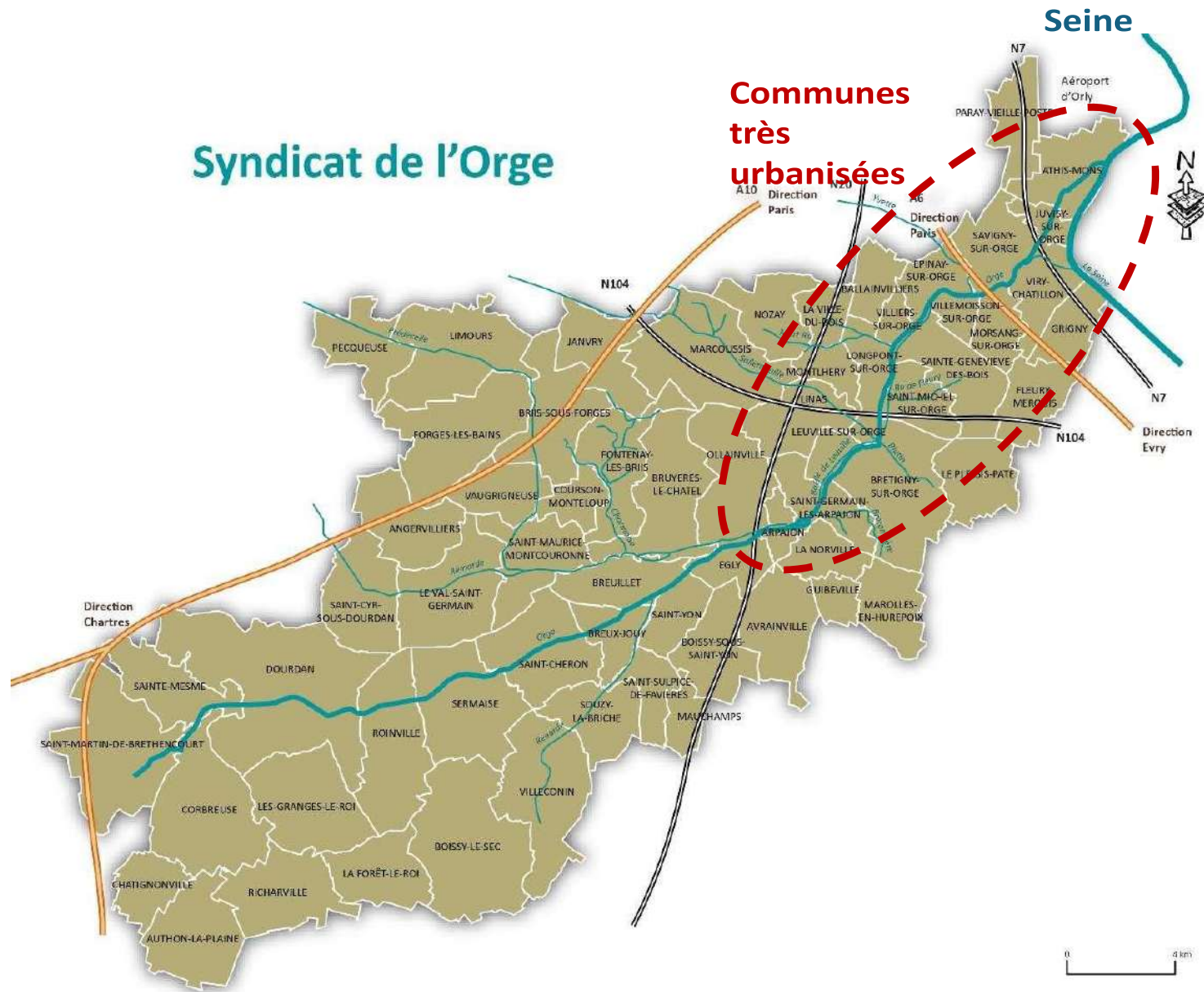
SYNDICAT DE L'ORGE

[SURVEILLANCEDESCOURS](#) [EAUETGESTIONDECRISE](#)

JulieDUFORD

Directricedelapréventiondurisqueinondation

Le Syndicat de l'Orge (91)



65 communes

430 000 habitants

483 km² de bassin versant

300 km de cours d'eau

Une équipe pluridisciplinaire pour la gestion du risque inondation

Une direction dédiée :

- un **pôle hydraulique** (ingénieurs spécialisés: métrologie, études hydrauliques, modélisation des cours d'eau, surveillance et entretien des digues et barrages, ruissellement agricole),
- 1 personne en charge de l'organisation de la **gestion de crise**,
- Le service **télégestion** (pour la surveillance et la gestion du cours d'eau).

En collaboration étroite avec :

- le **service urbanisme** (avis consultatif PC et PLU),
- des **agents de terrain** (gestion des bassins/ entretien et gestion des vannes, dégrillage/retrait des embâcles).

Une équipe d'astreinte 24h/24, 7j/7

La prévision des crues

Bulletin de veille hydrologique

Bulletin hebdomadaire à destination de l'astreinte et des élus membres du bureau

Éléments d'élaboration du bulletin de veille

Cumuls de pluie

Indice d'humidité des sols

Débits des cours d'eau

Les données météorologiques



SYNDICAT DE L'ORGE

BULLETIN DE VEILLE HYDROLOGIQUE

Syndicat de l'Orge
163, route de Fleury - 91172 Viry-Châtillon
Pour plus d'information : www.syndicatdelorge.fr
N° vert (24/24h, 7/7j) : 0 805 29 20 90
(Service et appel gratuits)



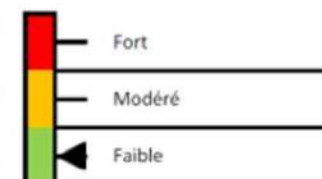
Le 13/12/2024

Prochain bulletin prévu le 19/12/2024, sauf événement particulier.

EVALUATION DU RISQUE DE CRUE

Considérant que :

- Les cours d'eau sont à un niveau haut ;
- L'indice moyen d'humidité des sols est de 0.98 (sols saturés)
- Il n'y a pas de pluie annoncée dans les 3 prochains jours ;
- Le cumul de pluie annoncé pour les 7 prochains jours est de 6 mm ;



→ Le risque de crue dans les jours à venir est **faible**.

Observations :

Les pluies de la semaine passée ont entraîné une hausse rapide des débits et niveaux des cours d'eau sur l'ensemble du territoire avec une redescente très lente. Au vu du temps sec annoncé pour les prochains jours (jusqu'à mardi inclus), les cours d'eau devraient continuer à descendre progressivement.

⚠ Attention, comme le montre cet événement, les sols étant toujours saturés depuis des mois, les cours d'eau sont très réactifs aux pluies et leur niveau peut remonter rapidement.

Nos équipes restent donc attentives aux éventuels changements de prévisions météorologiques.

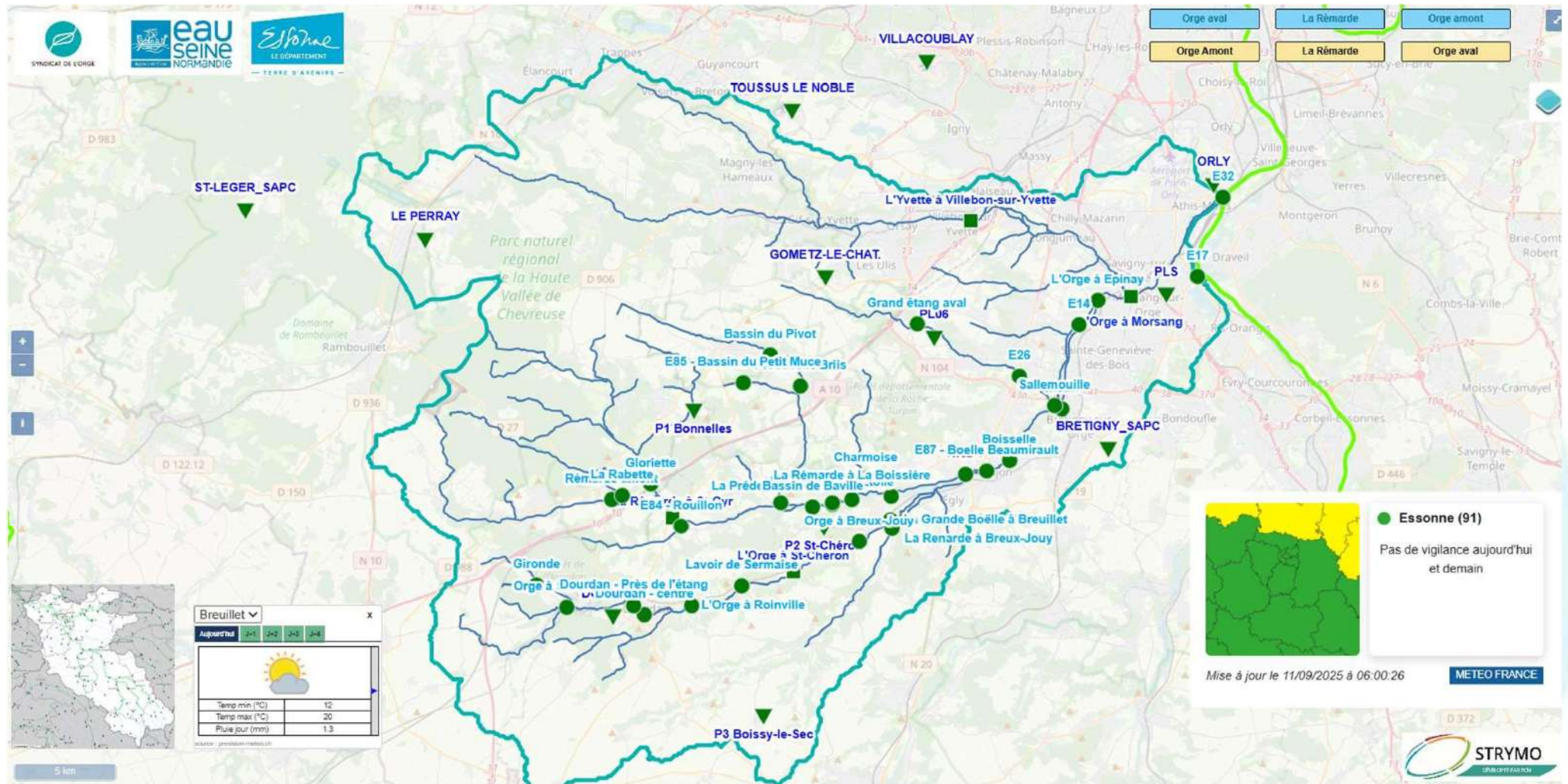
La présencesur le terrain

Vérification sur le terrain de la prévision de pluie

- Grilles propres,
- Bus sous les ponts dégagés (points sensibles connus sur le territoire),
- Embâcles retirés (risque d'inondation associé **(caractère d'urgence uniquement)**),
- Bassins de retenue vides.



La supervision-les équipements métrologiques



Des données accessibles depuis le site du Syndicat de l'Orge

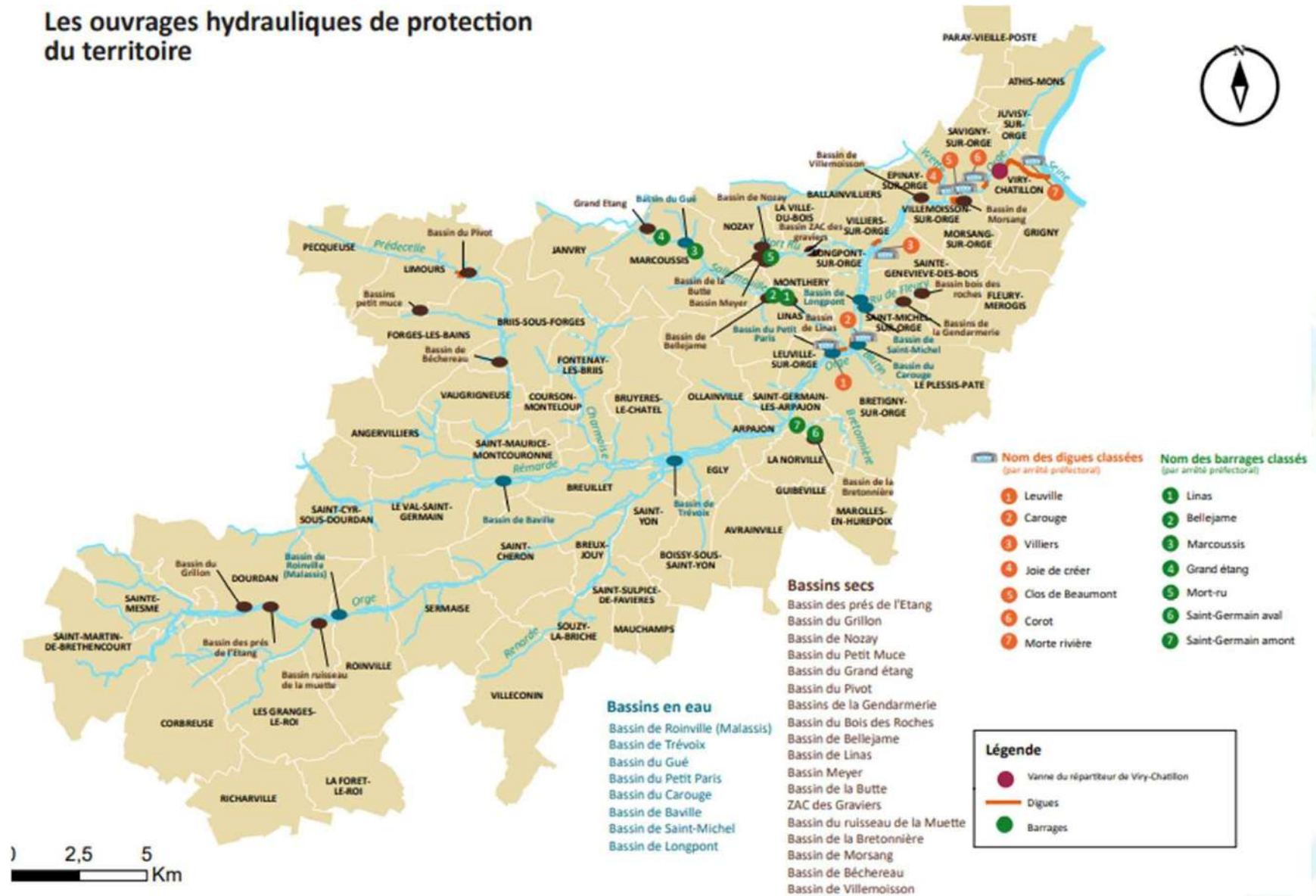
Latélégestion

- Toutes les données issues des équipements de mesures (pluviomètres, mesures de débits, niveaux d'eau) sont ramenées en télégestion,
- Lorsque le niveau du cours d'eau atteint une cote d'alerte qui a été prédéfinie une alarme est déclenchée et prévient l'opérateur,
- L'opérateur après analyse de la situation peut commander à distance l'ouverture ou la fermeture des clapets soupannes qui permettent de réguler le cours d'eau,
- Fonctionnement 24h/24, 7j/7.



Les ouvrages de protection

Les ouvrages hydrauliques de protection
du territoire



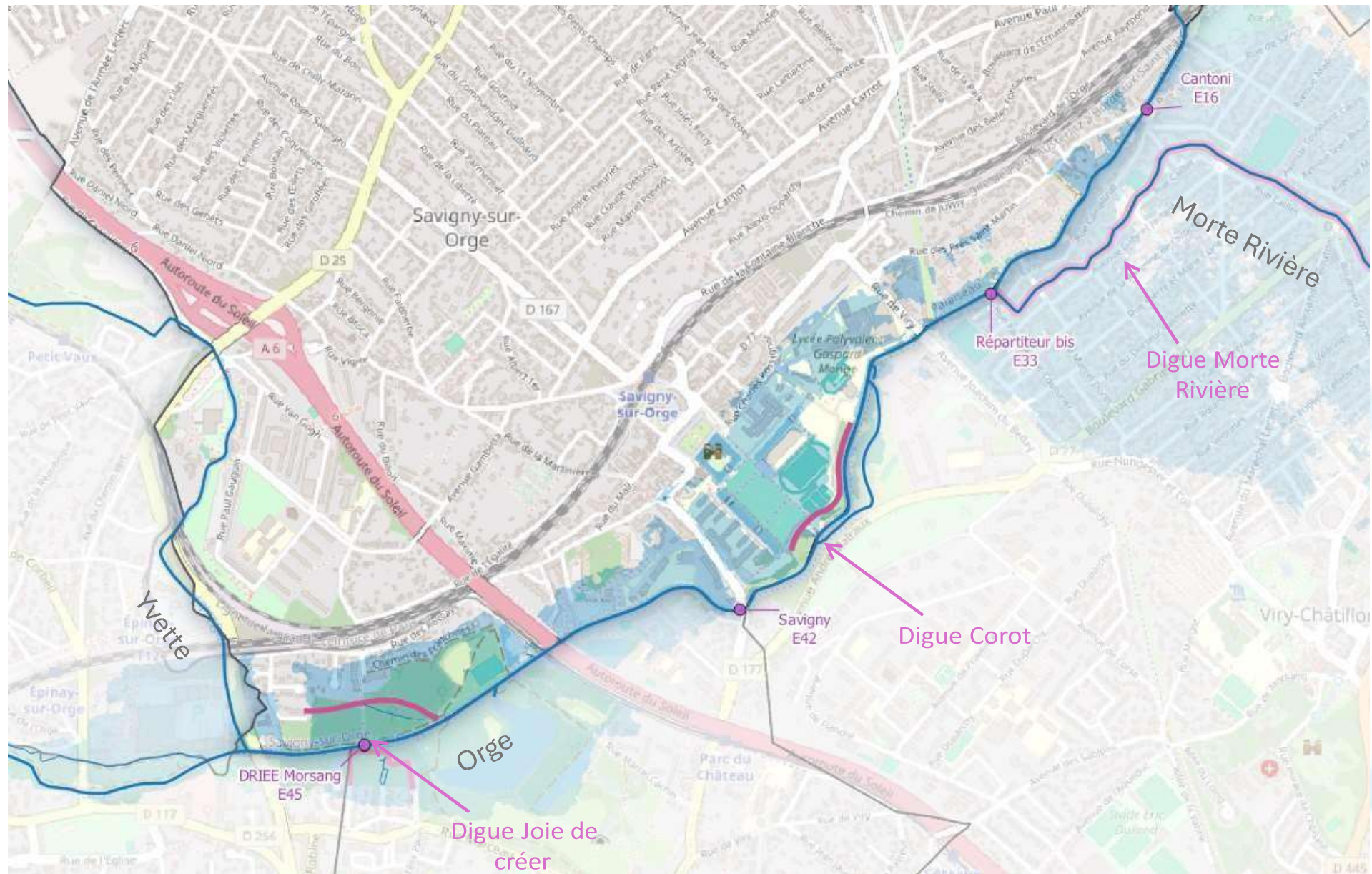
Les bassins de retenue

24 bassins pour une capacité totale de rétention de 3 500 000 m³

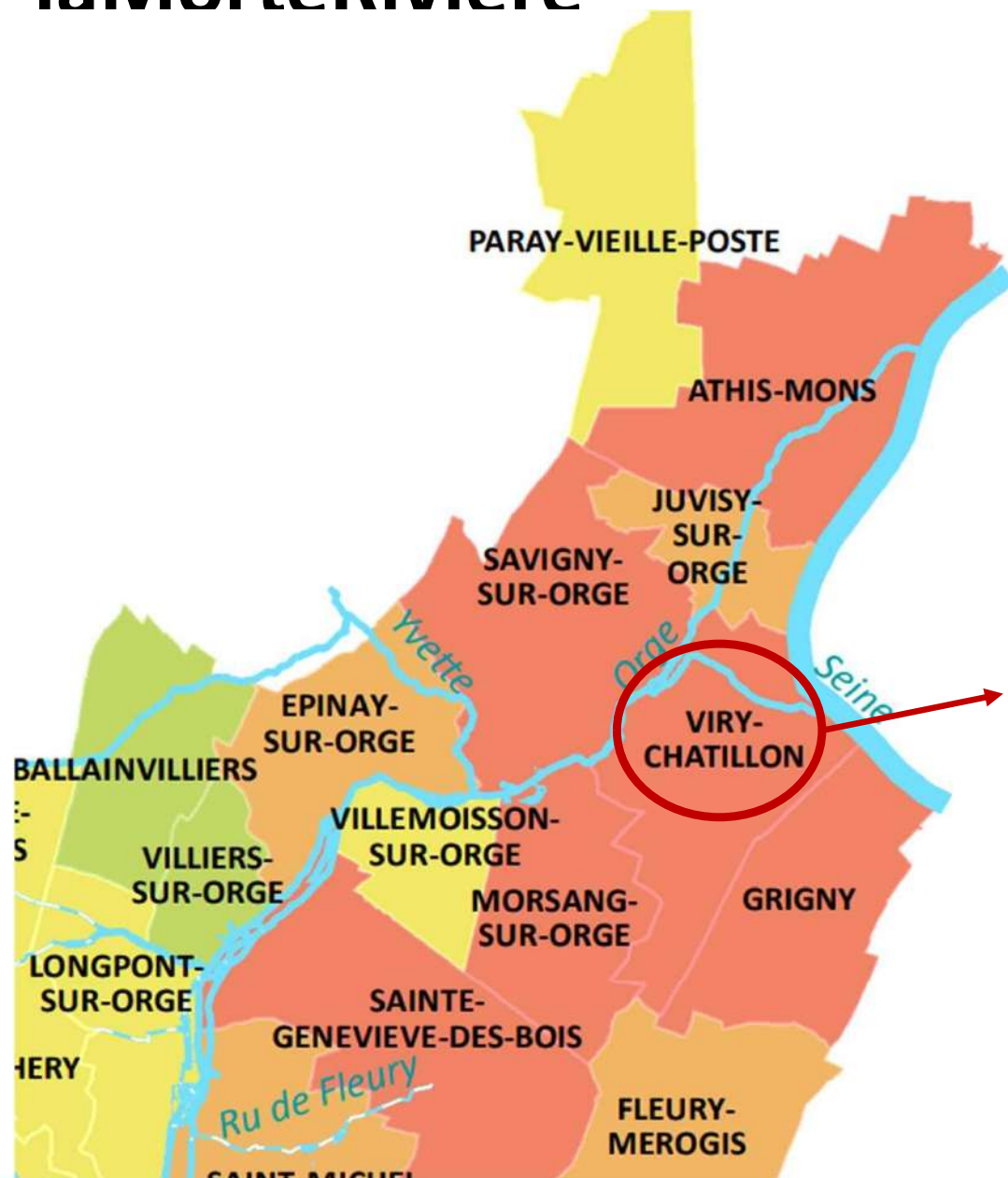
- Les bassins de retenue du Syndicat sont gérés pour protéger les riverains de la vallée.
- Les bassins sont mobilisés le plus tard possible de façon à écrêter le pic de la crue et ils sont vidés dès que cela est possible.
- Ces bassins permettent une protection pour des « petites » et « moyennes » crues (jusqu'à une période de retour 20 ans environ)



Lesdignes



la Morte Rivière

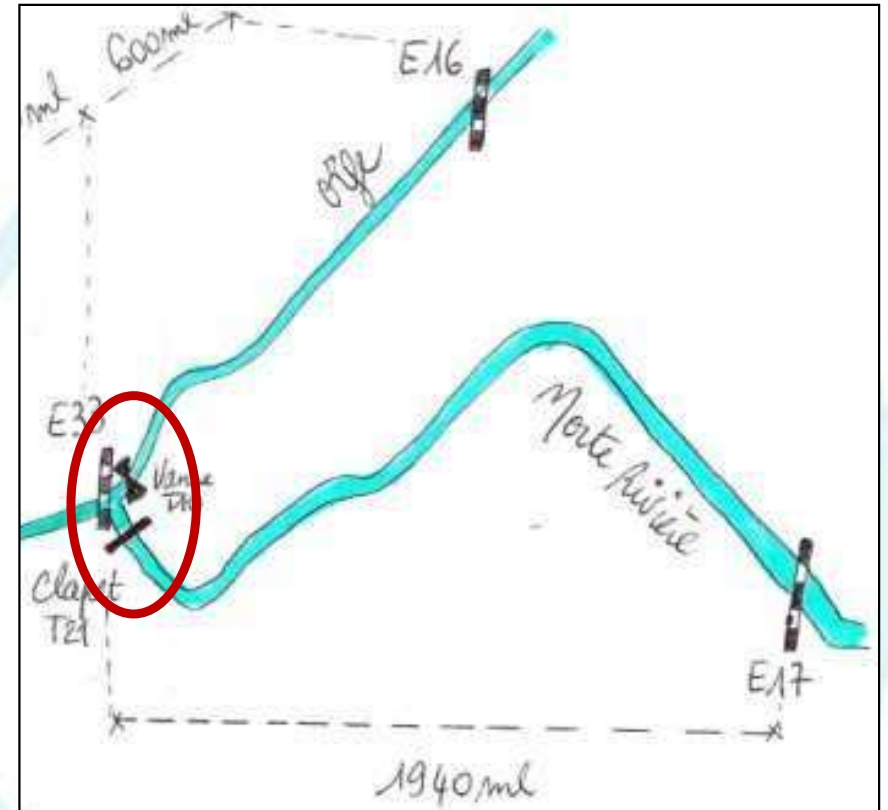


Encrue 80 à 90% du débit de l'Orge
est évacuée par le canal de la Morte
rivière.



Lesystèmed'endiguementdelaMorteRivière

Clapet répartiteur



Logo SOTEC HYDRATEC

Carte de la zone protégée pour la crue de référence de 2016

Logo SYNDICAT DE L'ORGE

Plan d'eau

Limite administrative

Digues

Bâtiments

Niveau d'eau H (m)

0.001 < h < 0.5

0.5 < h < 1

1 < h < 1.5

1.5 < h < 2

2 < h < 2.5

2.5 < h < 3

> 3

1:7 000

- Sensibilisationnécessairedesriverains
- risquedesubmersion,
- risquederupture



Les zones d'expansion de crue (ZEC)

Zones inondables peu ou pas urbanisées où l'eau peut s'étaler et s'accumuler temporairement, ce qui limite les effets de la crue pour les territoires situés en aval.



+ 60 ZEC sur le territoire

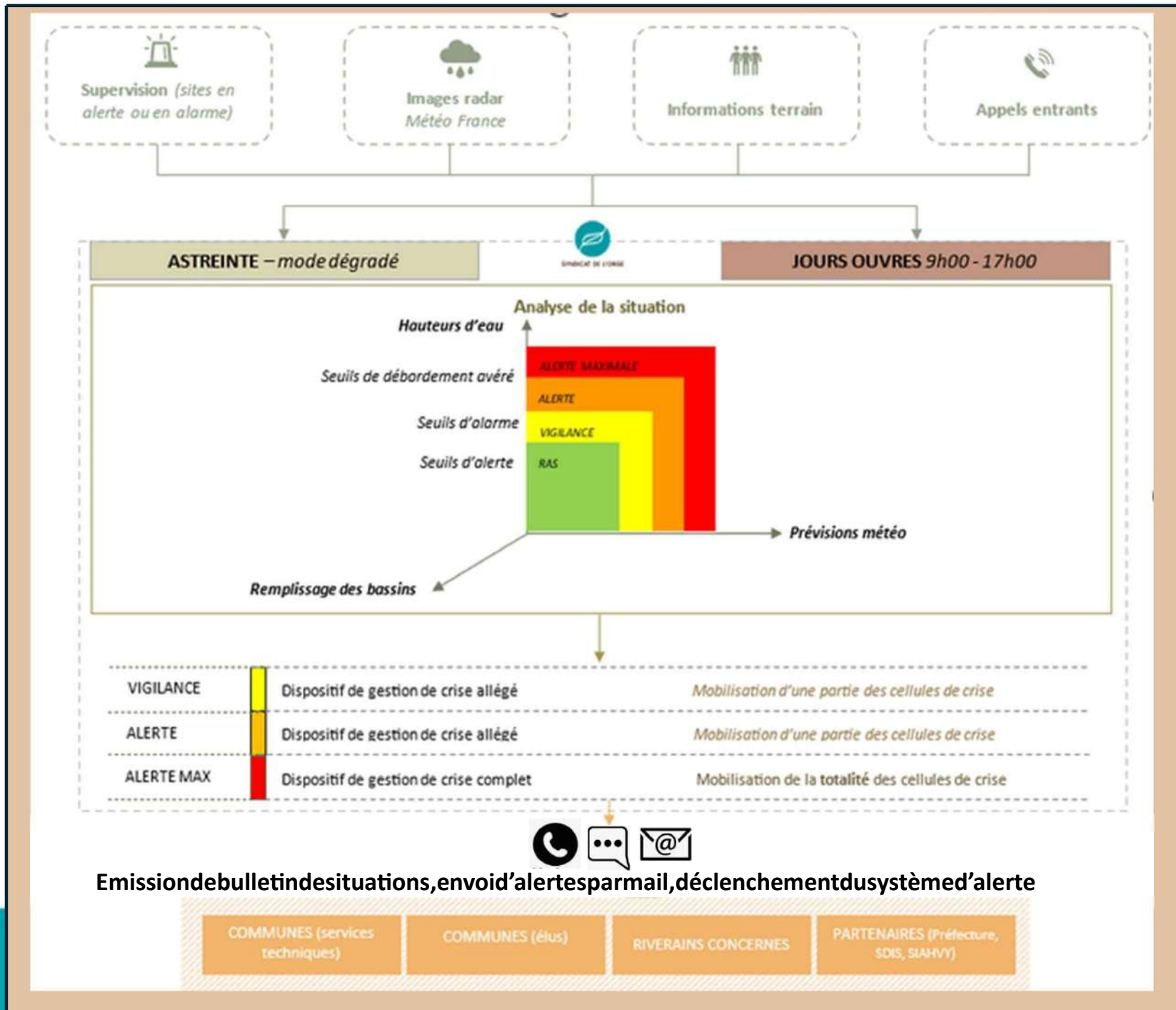


Autres fonctions

- Lutte contre la sécheresse: en restituant l'eau stockée, elles atténuent l'impact des sétiages sévères,
- Source de biodiversité,
- Fertilité des sols,
- Épuration naturelle de l'eau et recharge des nappes.

Organisation de la gestion de crise et alertes aux communes

Gestion opérationnelle

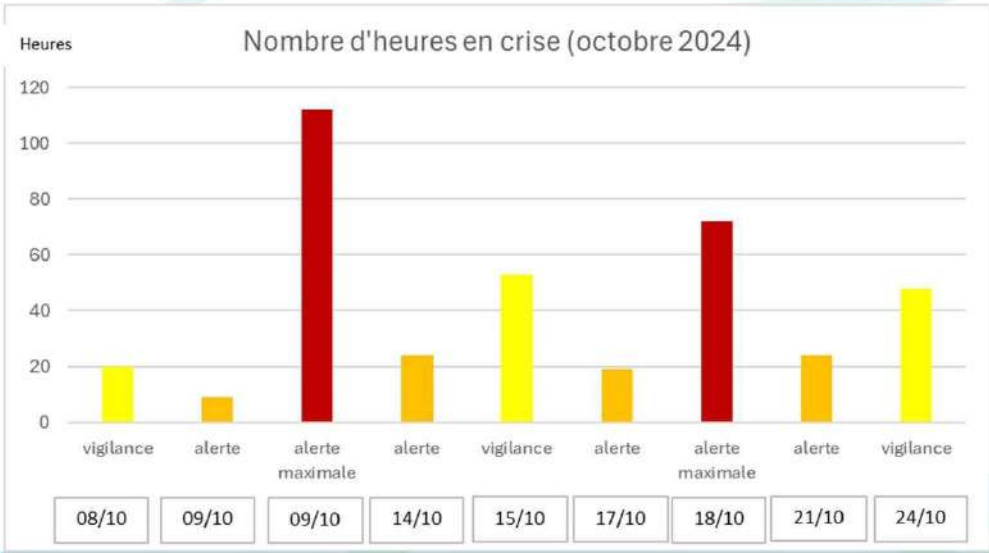


Les crues d'octobre 2024: quelques chiffres



2 crues centennales successives

SEUILS DE CRISE	Date/heure	Equivalence jours/heures
VIGILANCE	08/10/2024 12h30	20h
ALERTE	09/10/2024 8h30	9h
ALERTE MAXIMALE	09/10/2024 17h00	4 jours et 16h
ALERTE	14/10/2024 9h30	1 jour
VIGILANCE	15/10/2024 9h30	2 jours et 5h
ALERTE	17/10/2024 14h30	19h
ALERTE MAXIMALE	18/10/2024 9h00	3 jours
ALERTE	21/10/2024 9h30	1 jour
VIGILANCE	22/10/2024 9h30	2 jours
RIEN A SIGNALER	24/10/2024 9h30	/



Vigi'Orge outild'alerteàlapopulation

Entièrementgratuit

Quand ?Encas **derisque de crue/d'inondation.**

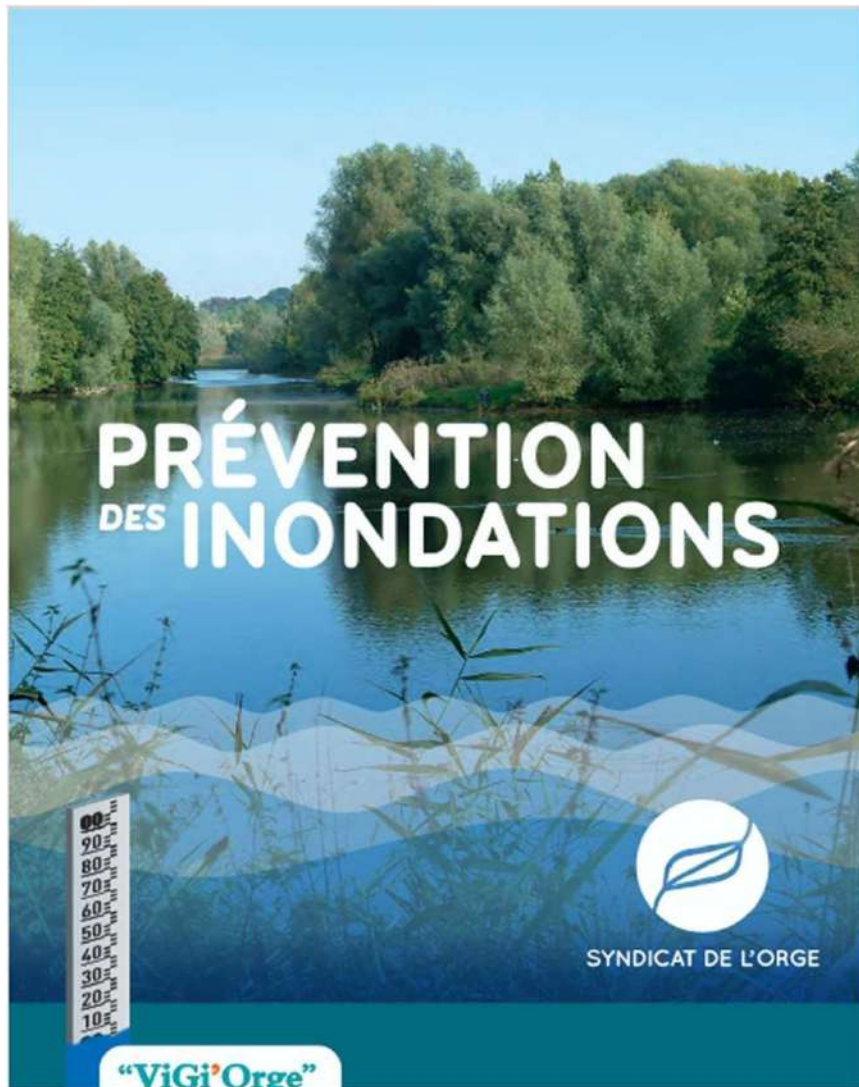
Comment ?Envoit'unSMSou d'un **messagevocal** (s'iln'ya pasden°deportable).

Quiestconcerné ?Lesriverains situés en **zone inondable** (à **proximité d'uncours d'eau**).



InscriptionsurlesiteInternetduSyndicatdel'Orge
www.syndicatdelorge.fr

Que faire en cas d'inondation?



Guide pratique en cas de crue

Crues octobre 2024



Dourdan



Saint-Chéron



Breuillet



Marcoussis



Savigny/Orge

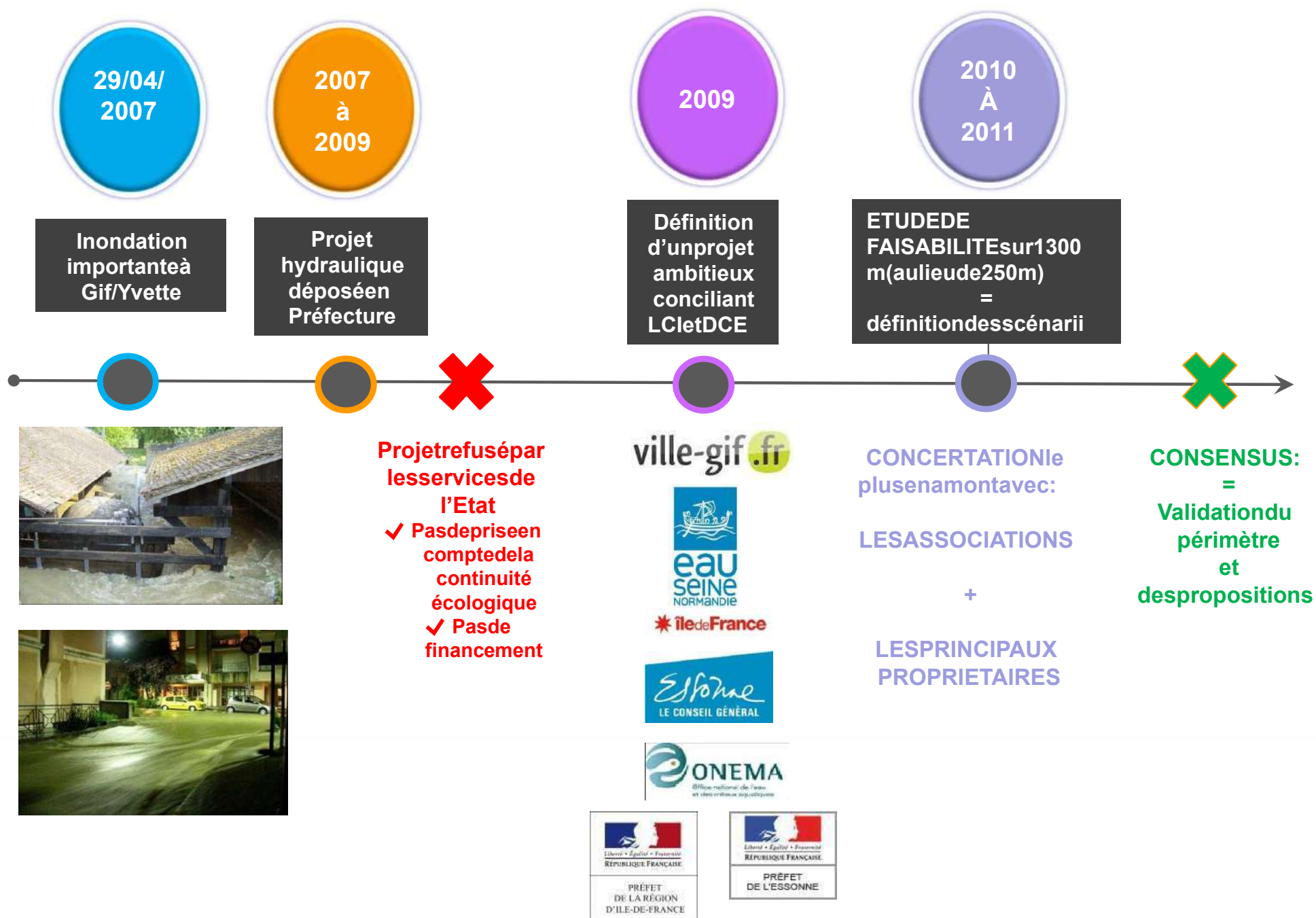


Morsang/Orge

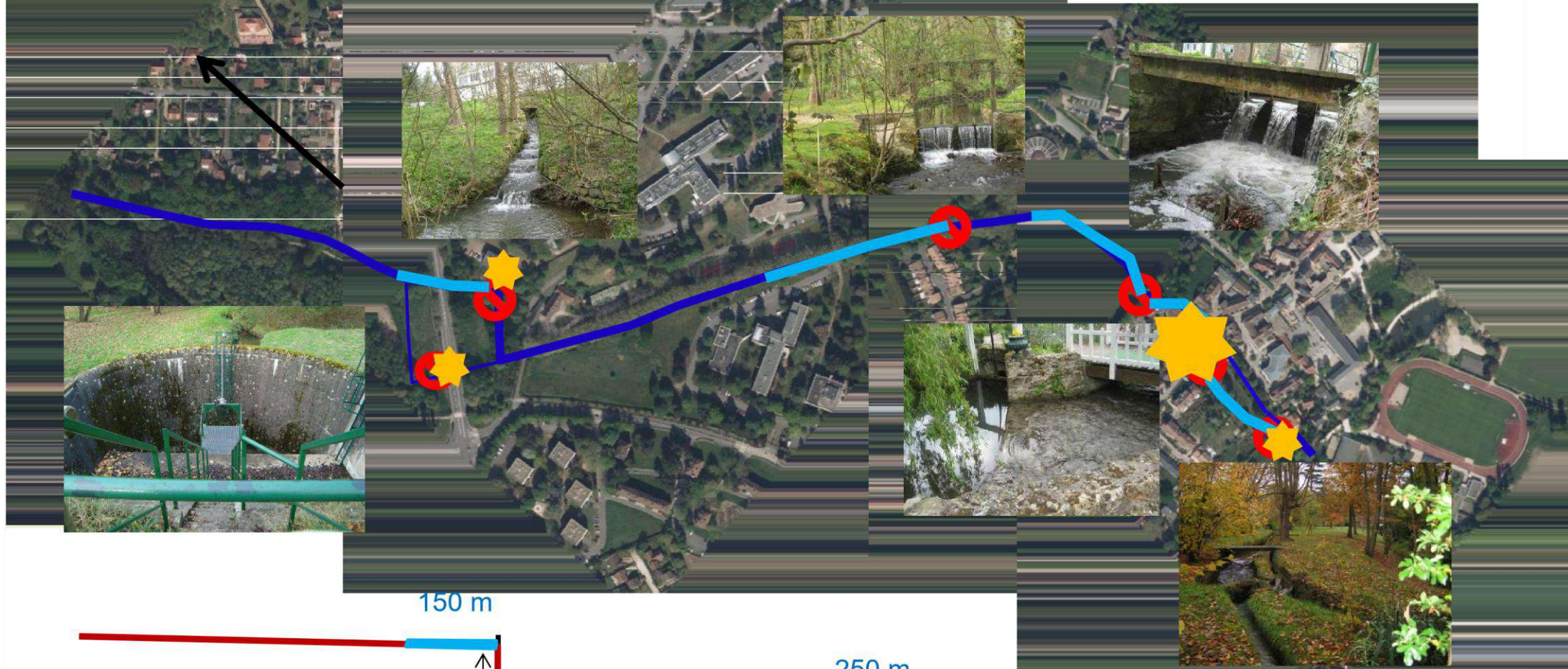
Restauration écologique de la Mérintaise et lutte contre les inondations (91)

Jérôme ROZANSKI, Service milieux naturels

Lagenèse: d'un projet purement «hydraulique» vers un projet fédérateur



Les enjeux : d'une rivière compartimentée vers une rivière d'eaux vives



Enjeu n° 1 = Lutte contre les inondations.

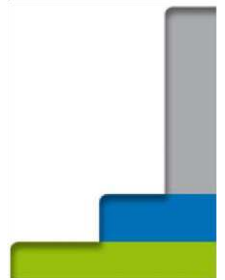
Enjeu n° 2 = Rétablissement de la continuité écologique au droit des ouvrages (9 mètres de dénivelé).

Enjeu n° 3 = Diversification des écoulements (780 m influencés par les ouvrages).

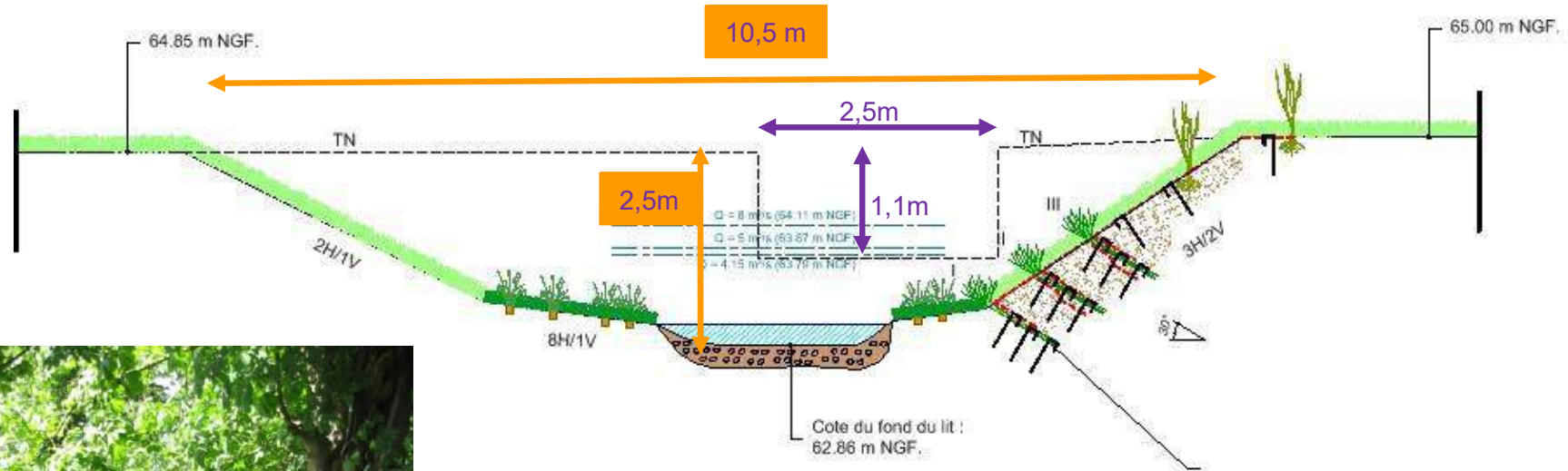
Enjeu n° 4 = Modification du paysage (abattage).

Enjeu n° 5 = Risque géotechnique important.

Enjeu n° 6 = Intervention en domaine privé (100%).



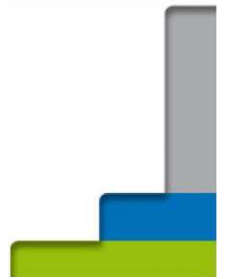
Le tronçon aval: le moulin Gibeciaux



Letronçonaval: le moulin Gibeciaux

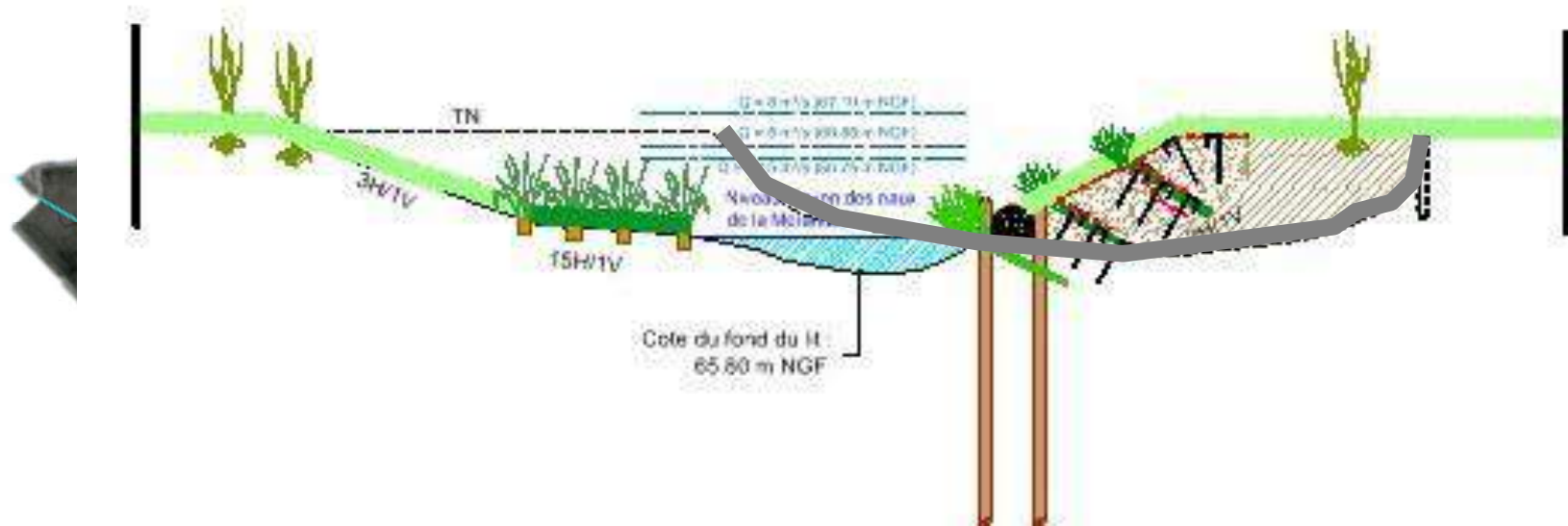
- Unenouvellerivière dans un jardin.

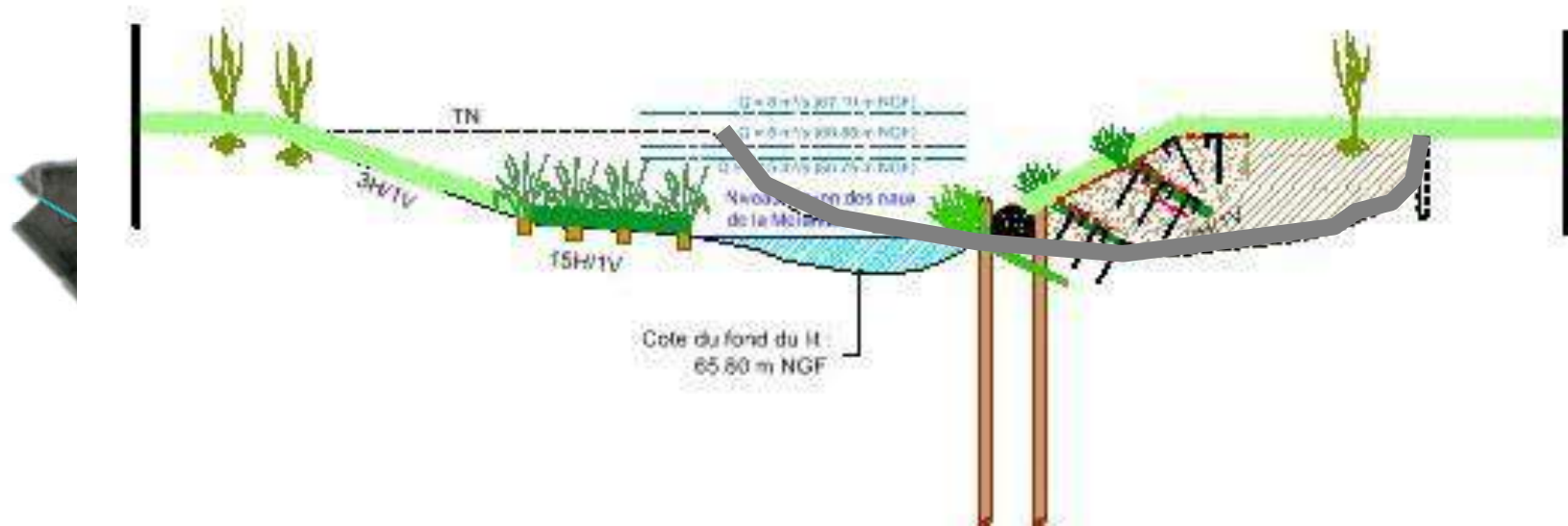
Février 2014



Lemêmeaménagementvueduciel:unedynamique retrouvée!







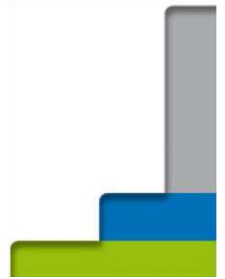
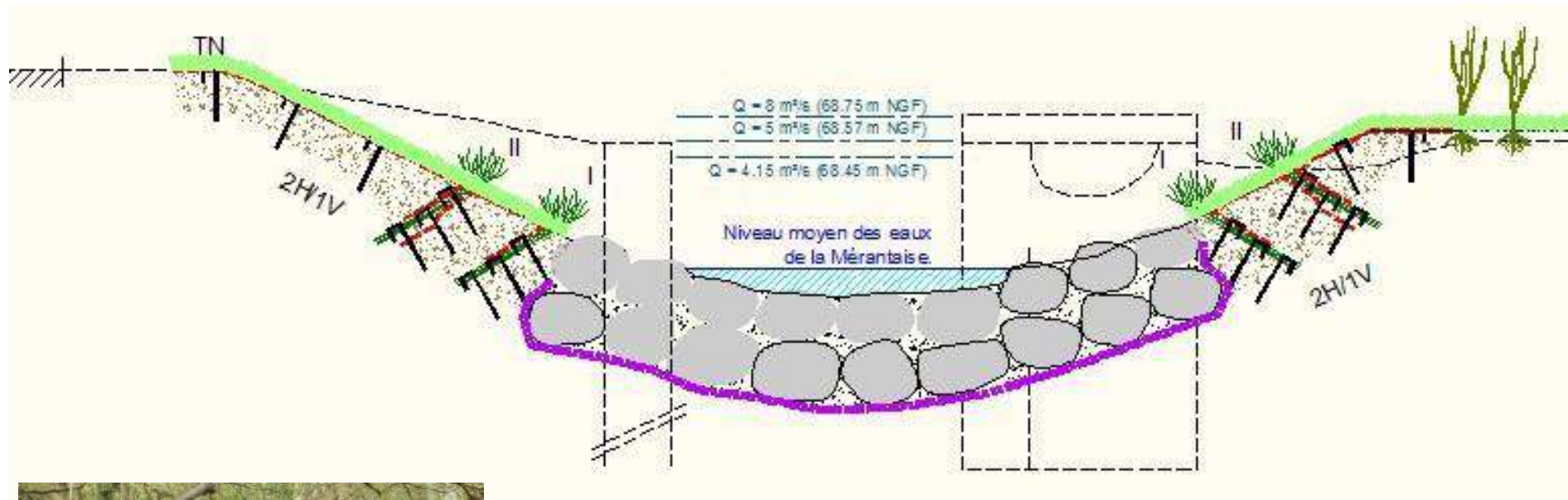
Lesecteurmédian

- Lasuppressiondesvannesetlereméandrage

Mai2017



- Lasuppressiondesvannes



Mai 2017



Lesecteuramont LebassindelaMérantaise

○ Lenouveaudéversoir.

Mai 2017



Lesecteuramont LebassindelaMérantaise

- Lacreationd'uneprairiehumideetlaremiseen
fonddevallée.



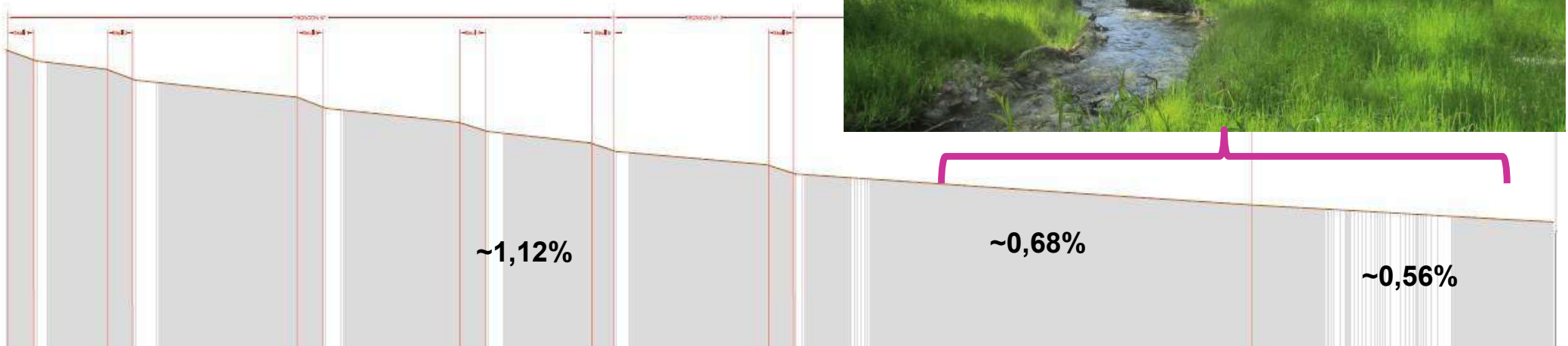
Mai 2017



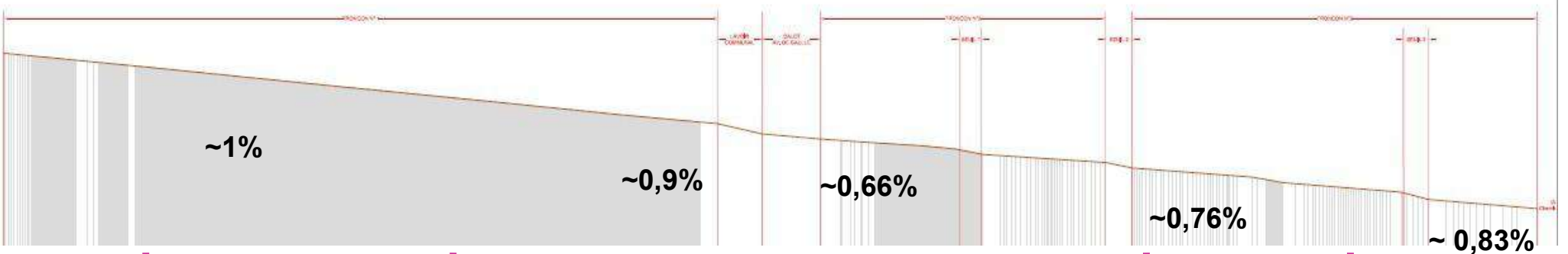


Un nouveau profil en long

SECTEUR AMONT

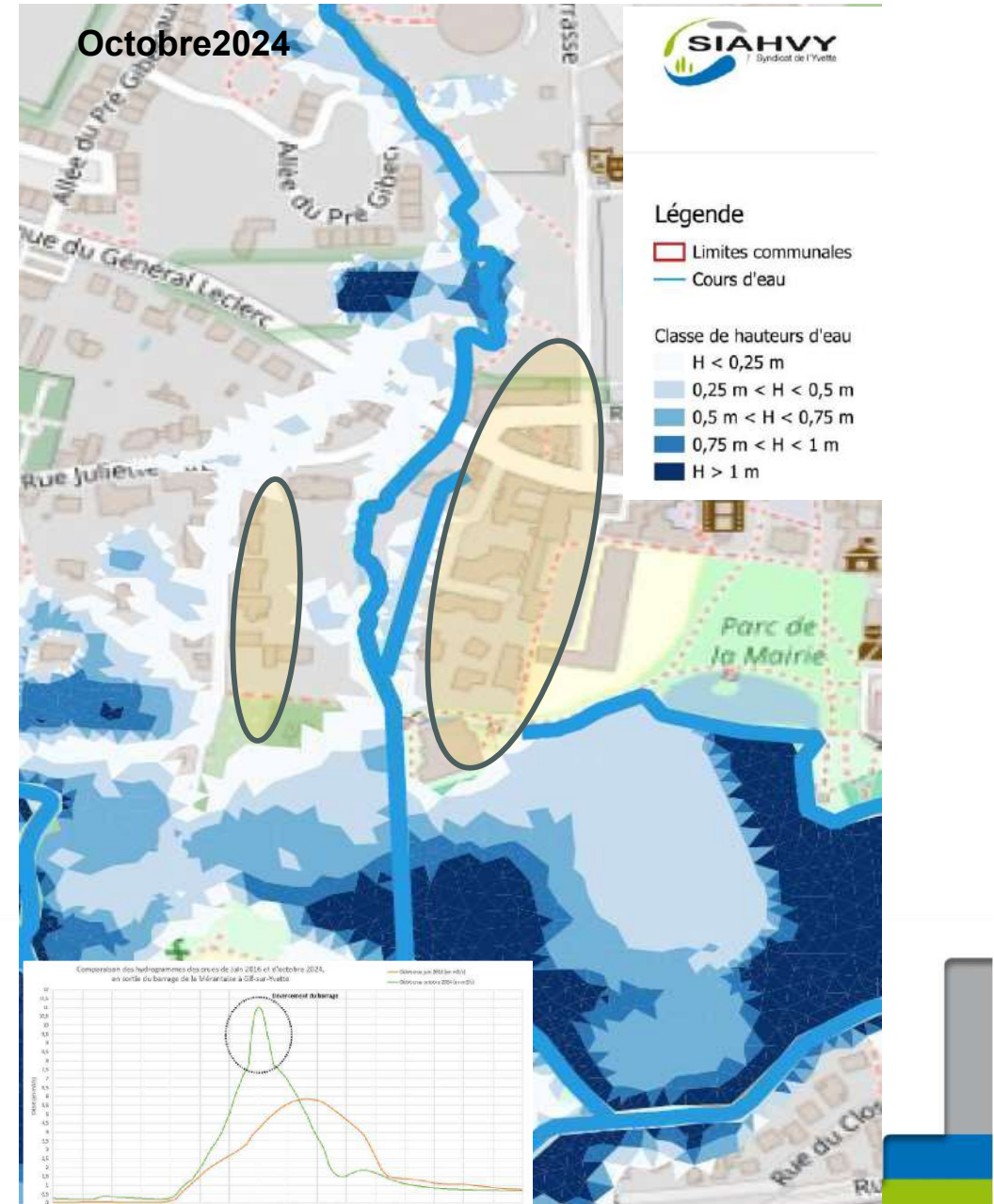


SECTEUR AVAL



La protection contre les inondations testée en juin 2016: Aucune habitation inondée!





**TRAVAUX DE RESTAURATION DE
L'YVETTE ET DES ZONES HUMIDES
CAMPUS DE L'UNIVERSITE PARIS SUD**

2025





1235 m; IS=1, 06



Linéaire influencé de 1300m



Colmatage partiel à total de 1000m



H(chute)=1,5m

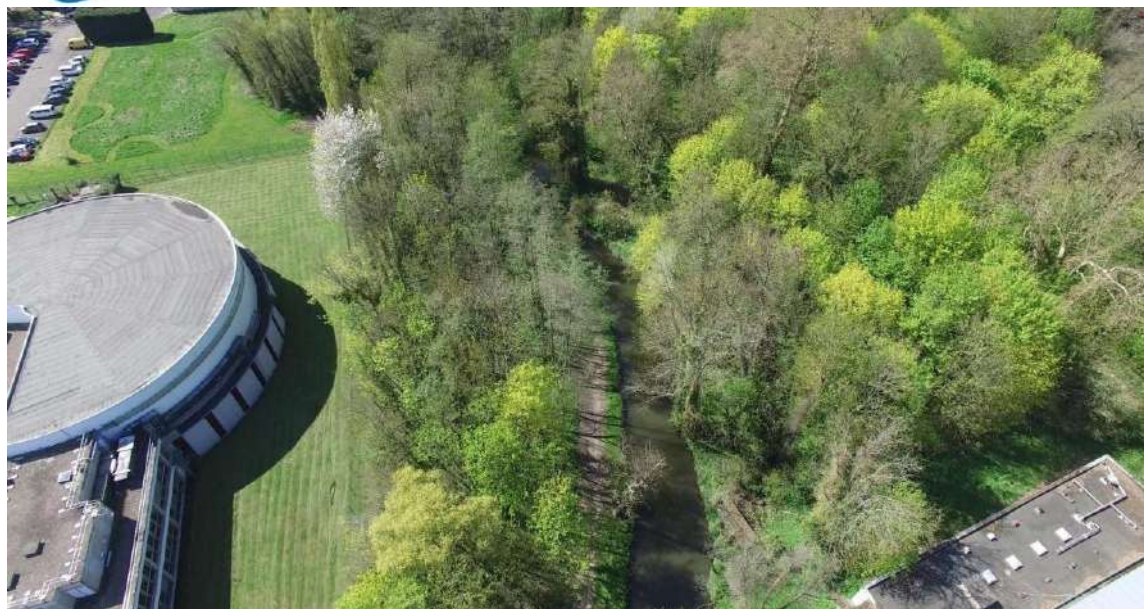


Ripisylve homogène + pas d'hélophytes + absence de végétation aquatique + berges verticales et artificialisées sur des tronçons (gabions, murets, nbx rejets EP) = PAS D'HABITATS AQUATIQUES



Banalité des faciès d'écoulement + Faible potentiel d'accueil de la macrofaune benthique
IPR=28,71 (médiocre)

RIVIERE DE GRADEE



Choix du profil en long

0.03% sur 930 m

0.25% sur 580 m

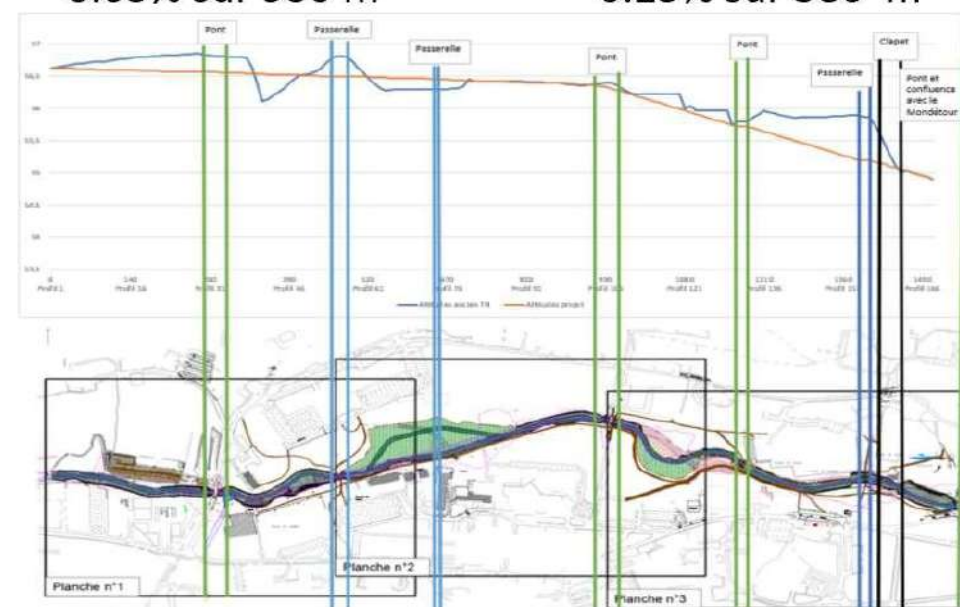
	Longueur (m)	Pente	Indice sinuosité (IS)	Amplitude (m)	Longueur d'onde (m)
Etat actuel	1235	0,011%	1,06	35	230
		h chute = 1,5m			
Projet	1285	0,15%	1,10	50	220

$IS < 1,05$: quasi rectiligne

$1,05 \leq IS < 1,25$: sinueux

$1,25 \leq IS < 1,50$: très sinueux

$1,50 \leq IS$: à méandres

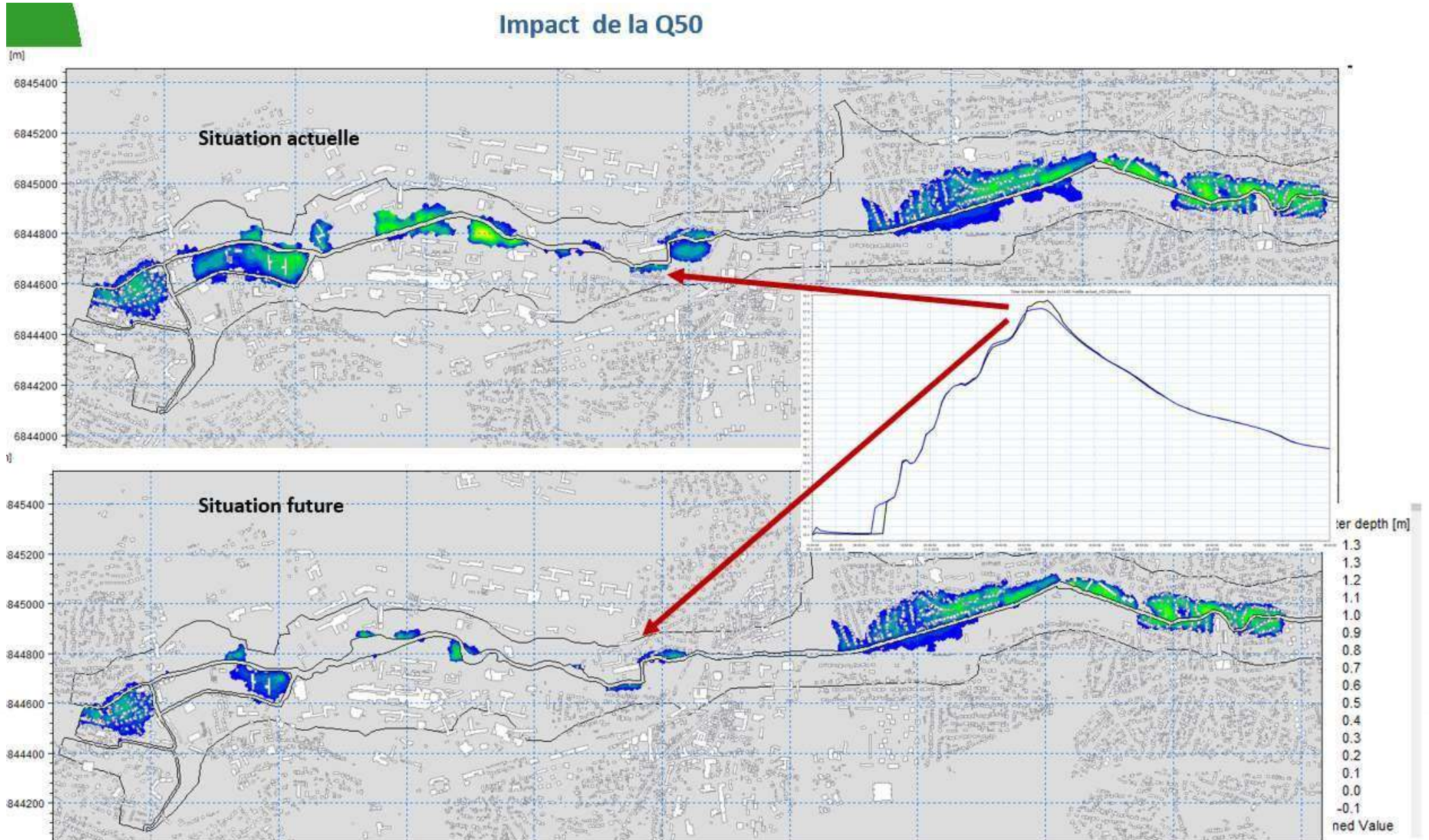


Rivière «d'eauxvives» optimisant les débordements dans les ZH

Après travaux—ZH4 (vue drone)



Impact de la Q50



La protection contre les inondations: le RETEX d'Octobre 2024!

Comparaison entre les laisses de crues des événements de juin 2016 et Kirk d'octobre 2024

Commune	Description de la localisation	Côte laisse de crue juin 2016 (en mNGF)	Côte laisse de crue Kirk 2024 (en mNGF)	Delta entre les laisses de crues 2024-2016 (en m)
Saint-Rémy-Lès-Chevreuse	Monument aux morts	73,58	73,76	0,18
Gif-sur-Yvette	CGT Laverie	68,93	69,24	0,31
Gif-sur-Yvette	Rue du Clos Rose	64,29	64,7	0,41
Bures-sur-Yvette	Intersection rue du Haras/Rue Prairie	60,58	61,18	0,6
Orsay	Fac Orsay (Bat. Technique)	60,28	60,39	0,11
Orsay	Rue E. Desjobert	58,5	58,97	0,47
Saulx-lès-Chartreux	Moulin de Saulx	45,8	46,37	0,57
Longjumeau	Rue Boulevard de Bretagne	44,8	45,33	0,53

**AU DROIT DES REMBLAIS
ENLEVÉS**

La protection contre les inondations: le RETEX d'Octobre 2024!

L'objectif de ces travaux était d'augmenter les surfaces de débordement dans les zones d'expansion naturelle des crues de 42 000 m³.

Retour d'expériences

“ Lors de cette crue inédite d'octobre 2024, le campus vallée de l'Université Paris-Saclay a subi de nombreux dégâts. Mais ils auraient été tout autre si les travaux de renaturation réalisés par le SIAHVY n'avaient pas été entrepris. En effet, ceux-ci ont notamment permis de gagner du temps – un temps mis à profit pour communiquer et sécuriser les installations – et d'atténuer l'ampleur des dégâts. ”

*Christophe Bienvenu,
directeur de l'Université
Paris Saclay*



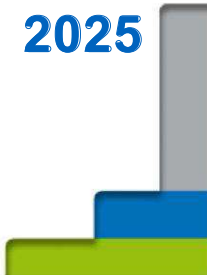
Ancien ouvrage hydraulique retiré

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLÉE DE L'YVETTE

A stylized graphic featuring a large, curved green shape on the left, a grey curved shape at the top right, a blue curved shape at the bottom, and three small green leaf-like shapes in the center. The text is centered within the green shape.

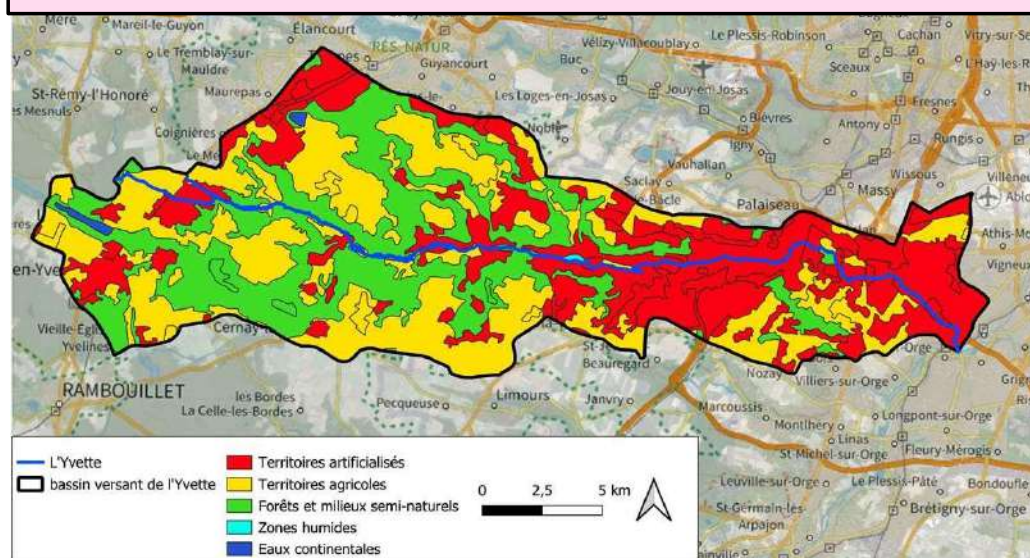
LA REDUCTION DE LA VULNERABILTE

2025

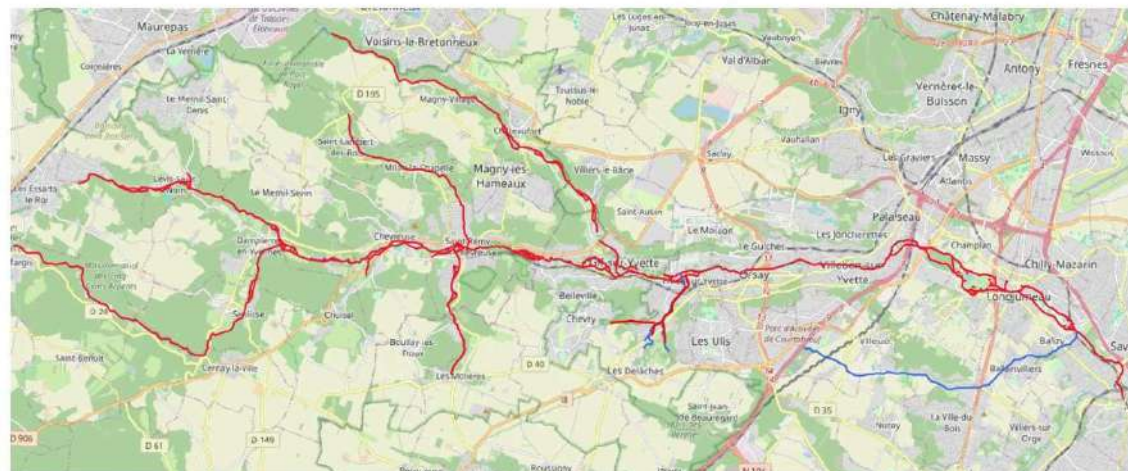
A decorative bar chart in the bottom right corner with three bars of increasing height, colored green, blue, and grey from left to right.

Lacrued'Octobre2024etlaréductiondela vulnérabilité

Cartes de l'occupation du sol du bassin versant de l' Yvette 2018



Deux épisodes de crue débordante



Rouge = crue débordante
 Bleu = crue non débordante

Uneinondationdegrandeimportance,commecellede2024,nepeut pasêtreempêchée,maisilestpossibledelimitersonimpact **àcondition detenircomptedesesspécificités ...**



- 1 Créer ou aménager une zone refuge
- 2 Installer des batardeaux et occulter les aérations
- 3 Mettre hors d'eau les équipements électriques et sensibles à l'eau
- 4 Installer des clapets anti-retour sur le réseau d'évacuation des eaux usées
- 5 S'équiper d'une pompe afin d'évacuer l'eau



**CHOISIR DES
MATERIAUX
HYDROPHOBES**

[Diagnostic Vulnérabilité-Risque inondation-
Syndicat de l'Yvette](#)

Les particuliers doivent remplir le formulaire

Diagnostic Vulnérabilité – Risque inondation

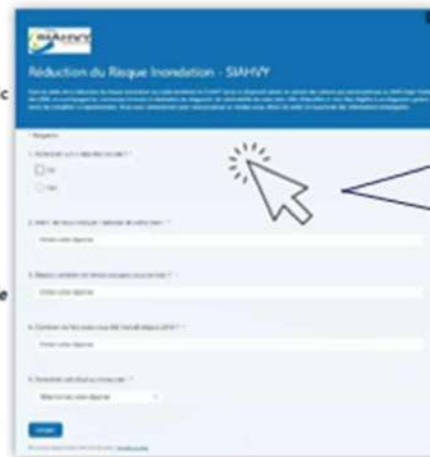
Votre bien est exposé au risque inondation ? Demandez votre diagnostic vulnérabilité.

Dans le cadre de la réduction du risque inondation sur votre territoire, le SIAHVY lance un **dispositif pilote**, en amont des actions qui seront prévues au PAPI Orge-Yvette dès 2026, et accompagne les communes à travers la réalisation du diagnostic de vulnérabilité de votre bien.

Afin d'identifier si vous êtes **éligible à un diagnostic gratuit**, merci de compléter ce questionnaire en cliquant sur l'image ou le lien suivant : **Réduction du Risque Inondation – SIAHVY**

Une fois le questionnaire renseigné, nous vous contacterons pour vous proposer un rendez-vous. Les renseignements fournis dans le questionnaire doivent être sincères et conformes à la réalité.

Une question ? N'hésitez pas à nous joindre par mail à l'adresse suivante : diagnostic-inondations@siahvy.fr




Réduction du Risque Inondation - SIAHVY

Dans le cadre de la réduction du risque inondation sur votre territoire, le SIAHVY lance un dispositif pilote, en amont des actions qui seront prévues au PAPI Orge-Yvette dès 2026, et accompagne les communes à travers la réalisation du diagnostic de vulnérabilité de votre bien. Afin d'identifier si vous êtes éligible à un diagnostic gratuit, merci de compléter ce questionnaire. Merci de veiller à l'exactitude des informations renseignées.

Lorsque vous soumettez ce formulaire, il ne collecte pas automatiquement vos détails, tels que le nom et l'adresse e-mail, sauf si vous le fournissez vous-même.

* Obligatoire

1. Votre bien a-t-il déjà été inondé ? *
2. Merci de nous indiquer l'adresse de votre bien : *
3. Depuis combien de temps occupez-vous ce bien ? *
4. Combien de fois avez-vous été inondé depuis 2016 ? *
5. Votre bien est situé au niveau de : *

Envoyer



Laréponseapportée:Proposerdesgroupementsde commandeauxparticulierspourfairelesdiagnostics

36 diagnostics réalisés depuis
juin 2025

36 nouveaux diagnostics
prévus en septembre-octobre

100 % SIAHVY

⇒ **72 diagnostics** pris en charge à 100% par le SIAHVY

Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Chevreuse
Dampierre-en-Yvelines

Longjumeau
Gif-sur-
Yvette
Villebon-sur-
Yvette

Cernay-la-Ville
Lévis-Saint-Nom
Châteaufort

Bures-sur-Yvette
Palaiseau
Orsay

Critère pris en compte dès le début du dispositif :Hauteur d'eau atteinte

Hauteur d'eau > 1m

75 cm < Hauteur d'eau < 1m

50 cm < Hauteur d'eau < 75 cm

La réponse apportée: Extension du diagnostic à tous les habitants

152 demandes de diagnostics en attente



Nombre susceptible d'évoluer car système d'inscription toujours en ligne et opérationnel depuis juillet

19 diagnostics demandés

20% SIAHVY

50% < Etat < 80%

⇒ Essonne (91)
⇒ Yvelines (78)

⇒ **171 diagnostics (ou plus) subventionnés** entre 50 et 80% par l'Etat

La réponse apportée: Participation SIAHVY et Etat pour les travaux

Hors PAPI - 2025/2026

L'ensemble des sinistrés pourront prétendre aux subventions de l'Etat, sous certaines conditions :

Travaux identifiés par le diagnostic

Plafond limité à 36 000 €/bien

Travaux listés dans l'arrêté du 23/09/21

Travaux portant uniquement sur la remise à l'identique

⚠ Biens sinistrés : indemnités versées par les assurances déduites de l'assiette de l'aide financière !

éligibles

non éligibles

Diagnostic :

- 50 à 80% Etat
- 20% CT

Travaux :

- 80% Etat (plafond 36k€)
- 20% propriétaire



Bien d'habitation

Diagnostic :

- 50 à 80% Etat
- 20% CT

Travaux :

- 40% Etat (plafond 36k€)
- 60% propriétaire



PME



SYNDICAT DE L'ORGE



Merci